

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

| | | | | |
|-----------|------|--------|--------|--------|
| | 1 an | 6 mois | 3 mois | 1 mois |
| SUISSE: | 30.— | 15.25 | 7.75 | 2.70 |
| ÉTRANGER: | 49.— | 25.— | 14.— | 5.— |

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

10ème année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondé en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCEPT - TÉLÉPHONE 5 66 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 ct et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

L'offre de M. Staline

La déclaration faite par M. Staline à un correspondant de presse américain, selon laquelle il se déclarait prêt à rencontrer le président Eisenhower, a naturellement fait couler beaucoup d'encre. Rendue publique intentionnellement sans doute à la veille de Noël, cette déclaration ne pouvait en principe que trouver un écho favorable aux États-Unis et en Europe où chacun souhaite ardemment la paix. Mais force était bien de convenir qu'elle ne comportait, dans son fond, aucun élément nouveau. A plusieurs reprises, ces dernières années, M. Staline a déjà affirmé qu'il souhaitait une rencontre ou des négociations directes avec les responsables de la politique occidentale; il a déjà insisté sur la possibilité d'une coexistence entre le monde capitaliste et le monde communiste; il a déjà exposé qu'un règlement rapide du conflit coréen lui paraissait désirable.

De son côté, le président Truman à la veille d'abandonner son mandat a pu rappeler, il y a deux jours, dans une interview accordée à l'agence United Press, qu'il avait au moins adressé à M. Staline sept invitations à se rendre aux États-Unis et qu'il n'avait jamais reçu de réponse ni publique, ni privée. Dans ces conditions, malgré l'espoir que pouvait susciter à l'époque de Noël la proposition du maître du Kremlin, on conservera quelque scepticisme quant à ses possibilités de réalisation.

Pour qu'une rencontre entre les chefs des deux États, les plus puissants, matériellement, de la terre, puisse porter ses fruits, il faudrait que le terrain fût déblayé au préalable et qu'un certain nombre de conditions fussent remplies. Les précédents de Munich et de Yalta prouvent qu'en cette matière l'improvisation n'est pas la bonne méthode. Là aussi, des hommes d'État avaient négocié «directement» et il devait apparaître par la suite, au grand mécontentement des peuples, que les uns avaient dupé les autres et qu'aucun équilibre viable, malgré l'impression première, n'était né de ces conversations.

M. Staline prétend aujourd'hui désirer un règlement rapide de la guerre de Corée. Que n'a-t-il donné des ordres depuis dix-huit mois à ceux qui, en général, sont si pressés à le suivre, pour qu'ils acceptent les nombreuses propositions formulées tant à Kaesong et à Panmunjon qu'à l'Assemblée des Nations unies par les représentants de l'O.N.U. ! Le projet de compromis de l'Inde eût été en particulier tout à fait acceptable pour l'U.R.S.S. Mais la politique soviétique a donné l'impression, au contraire, qu'elle entendait laisser traîner les choses en longueur afin de mieux tirer profit du chaos et de l'angoisse qu'une telle situation provoquait. Et c'est encore M. Truman qui peut dire, dans l'interview mentionnée plus haut, que l'U.R.S.S. désire en réalité une extension de la guerre en Extrême-Orient pour avoir les mains libres en Europe.

Le général-président Eisenhower n'a eu aucun mouvement de retrait quand il a pris connaissance de l'offre de M. Staline. S'il était convaincu que son geste pût contribuer à dénouer la situation internationale, il n'hésiterait pas plus que M. Churchill, par exemple, à se rendre quel que part sur notre continent pour y rencontrer le maître de la Russie. Mais comme base de discussion, il faudrait assurément autre chose que les points contenus jusqu'à présent dans les «programmes de paix» soviétiques, et le dernier en date notamment celui élaboré par les résolutions du Congrès de Vienne. Car de tels «programmes de paix» ne visent à rien d'autre qu'à placer l'Europe occidentale et l'Asie occidentale en dehors de l'influence communisive à la merci de l'Union soviétique. C'est la coexistence du loup et de l'agneau.

Vraisemblablement, dans la conversation qu'ils auront prochainement, le général Eisenhower et le premier ministre britannique auront à considérer le «fait nouveau» que représente en politique internationale l'invite de M. Staline. Mais ils ne pourront que constater que si cette rencontre doit un jour avoir lieu et si elle doit être fructueuse, ce sera au moment où l'U.R.S.S. sentira qu'elle ne sera plus de taille à affronter sur les champs de bataille le bloc occidental et où elle renoncera, de ce fait, à la politique d'agressivité et d'impérialisme qu'elle a menée depuis la fin de la dernière guerre mondiale.

René BRAICHERT.

Troisième personnalité pressentie par le président de la République

M. Georges Bidault a commencé ses consultations politiques

Un gros écueil pour le chef du M.R.P. est constitué par le maintien éventuel de M. Robert Schuman aux affaires étrangères, ce qui soulèverait l'opposition de plusieurs partis

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

La crise ministérielle suit son petit bonhomme de chemin, dominée à la fois par les inquiétudes financières et la lourde hypothèque que représente aux yeux de plusieurs partis la présence, ou pour mieux dire : le maintien éventuel de M. Robert Schuman aux affaires étrangères.

Une troisième personnalité pressentie, M. Georges Bidault, a commencé ses consultations politiques et a soumis aux représentants qualifiés des groupes le programme qu'il compte présenter s'il sollicite l'investiture. Un mot le caractérise : sévérité. Mais on ignore en quoi consiste cette sévérité et si — comme on lui en prête l'intention — l'ancien ou futur président du Conseil envisage de réclamer les pleins pouvoirs.

Dans l'état présent du dialogue, les partis politiques se cantonnent dans une attitude d'expectative et attendent pour s'engager que M. Bidault ait répondu à leurs objections et précisé dans quelles conditions peut être matérialisé ce gouvernement de large union nationale dont il est plus que jamais question dans les couloirs du Palais-Bourbon.

Encore que M. Bidault puisse se prévaloir de sympathies agissantes dans tous les groupes de l'Assemblée, le cas de M. Robert Schuman apparaît comme devant être la pierre d'achoppement de la combinaison à direction M.R.P.

En fait, si le préjugé favorable est en général accordé à M. Bidault — à titre personnel — il reste qu'au R.P.F., chez les radicaux, les indépendants et les paysans on souhaiterait, pour ne pas dire : on exigerait

que le ministère des affaires étrangères changât de titulaire. Cette exclusive portée contre un homme et une politique menée depuis cinq ans n'est pas de nature à faciliter la tâche du président pressenti. Ce dernier, en même temps qu'il brigue la succession de M. Pinay, ne peut pas ignorer qu'il est le chef incontesté du Mouvement républicain populaire.

On sera fixé dans la journée d'aujourd'hui sur le sort de la tentative de M. Bidault et rien ne permet d'affirmer encore que finalement il sollicitera l'investiture constitutionnelle.

M.-G. G.

M. Bidault solliciterait l'investiture mercredi

PARIS, 30 (A.F.P.) — Les démarches de M. Georges Bidault, pressenti pour résoudre la crise après la renonciation de M. Jacques Soustelle, bénéficient d'un préjugé favorable.

En cas où ce préjugé favorable se trouverait confirmé demain, on estime dans les milieux autorisés que M. Georges Bidault serait en mesure de solliciter l'investiture de l'Assemblée dès mercredi prochain.

L'Assemblée se réunira d'ailleurs cet après-midi à 16 heures pour la session du douzième provisoire.

(Lire la suite en dernières dépêches)

La nouvelle loi d'immigration est entrée en vigueur aux États-Unis



Les marins anglais et français ont très mal accueilli la loi McCarran qui dispose que tous les étrangers qui débarquent sur sol américain doivent répondre désormais à de nombreuses questions sur leurs opinions politiques. On voit ici le personnel d'un navire passant à l'interrogatoire en présence du «père» de la loi, le sénateur McCarran (à droite).

APRÈS UN LONG DÉBAT

Le Conseil général de Neuchâtel vote le budget pour 1953

Séance du 29 décembre 1952 — Présidence : M. J.-J. DuPasquier, président

Pour sa dernière séance de l'année, le Conseil général de Neuchâtel s'est offert un second débat sur le budget qui a duré près de trois heures. Comme on pourra le constater à la lecture du compte rendu, il a soufflé hier soir un vent d'économies à l'hôtel de ville. Quand on sait que la dette publique va atteindre soixante millions de francs, soit deux mille francs par habitant, on comprendra qu'il est temps de s'engager des dépenses qu'à bon escient.

Le budget de 1953

Discussion en second débat. M. J. Béguin (lib.) regrette que le Conseil général soit convoqué entre Noël et Nouvel an. Il propose d'arrêter l'ordre du jour au budget et de renvoyer les questions et motions à une prochaine séance.

M. D. Liniger (soc.) a signé le rapport de la commission financière avec réserve. Il demande que l'on accorde une allocation de ménage unique aux membres du personnel mariés avec ou sans enfants. L'orateur s'étonne que le budget présente un si faible excédent de recettes (27,853 fr.) alors que la situation est prospère. Il relève ensuite que le budget des Services industriels a été établi avec soin. Cependant, cela ne lui paraît pas être le cas pour les autres dicastères.

Pour M. Liniger, c'est dès maintenant qu'il faudrait supprimer les branches gourmandes de l'administration communale. Il devrait être possible d'augmen-

ter les ressources sans avoir recours à une augmentation des impôts. Cette augmentation devrait alors être affectée à l'amortissement des grosses dépenses.

Il conviendrait aussi d'être au clair sur la dette flottante de la commune.

Inquiétudes...

M. Martin (rad.) est déçu du rapport de la commission financière. Il constate que celle-ci, une fois de plus, n'a pas pu modifier le budget présenté par le Conseil communal. Certaines commissions ont essayé d'augmenter la marge entre les dépenses et les recettes. La possibilité de compresser les dépenses appartient au Conseil communal et non au Conseil général. C'est pourquoi il demande à l'exécutif de réduire les dépenses partout où cela est possible. Depuis des années, on répète qu'il faut être vigilant, mais il ne semble pas que la situation ait changé pour autant.

Le groupe radical refusera d'augmenter la part prévue pour la bibliothèque et les musées.

M. Martenet (lib.) partage les appréhensions de M. Liniger lorsque celui-ci s'étonne du faible boni prévu au budget. Mais si l'on veut faire œuvre positive en faveur de la ville, il ne faudra pas tout au long de l'année prochaine voter des crédits complémentaires. Les conseillers généraux ont aussi leur part de responsabilité. Il faut que ce soit le Conseil général lui-même qui fasse comprendre au Conseil communal qu'il n'est plus question de présenter des dépenses qui ne sont pas absolument indispensables.

... et propos léniants

M. Luc de Meuron (soc.) estime que c'est une grave erreur de dire toujours que la situation de la ville est désastreuse. Il n'y a nullement lieu de jeter un cri d'alarme. Ou bien l'on met en doute les capacités du Conseil communal ou bien l'on accepte d'être dirigé par l'exécutif.

Les investissements qui ont été faits sont en grande partie productifs. La situation financière n'est peut-être pas brillante, mais elle n'est pas tout déplorable. M. de Meuron propose, lors de la présentation du prochain budget, que le Conseil général puisse prendre connaissance en même temps du rapport du Conseil communal et de celui de la commission financière. Le système actuellement en vigueur présente un autre inconvénient. En effet, il arrive souvent que l'exécutif ne réponde pas à l'interpellateur, mais que cette réponse soit faite à la commission financière. Enfin, est-il exact qu'un certain nombre de fonctionnaires n'ont pas reçu l'allocation votée récemment ?

M. Paul Rognon, président du Conseil communal affirme qu'il n'a jamais tenu des propos particulièrement optimistes à la commission financière comme l'a laissé entendre M. Liniger. En ce qui concerne la marge entre les recettes et les dépenses, le Conseil communal est le premier à déplorer la faible différence que l'on peut constater dans le budget. Il faut cependant se rappeler qu'en 1951, il a été possible de faire des amortissements supplémentaires pour plus d'un million de francs. La possibilité d'un rendement supplémentaire des impôts est étudiée attentivement. Le canton de Neuchâtel passe d'ailleurs pour être un des États où l'imposition est exercée avec le plus de «sagesse». La dette flottante est très variable, si bien qu'il est difficile d'en établir un décompte exact, surtout à la fin de l'année, où s'opèrent d'importants mouvements de fonds. Le grand argentier donne alors une énumération complète de ces opérations dont nous faisons grâce à nos lecteurs. Relevons cependant qu'au total, cette dette s'élève approximativement à 3,400,000 fr.

J.-P. P.

(Lire la suite en dixième page)

LIRE AUJOURD'HUI

EN QUATRIÈME PAGE :

Nos articles et nos documents d'actualité

A la découverte des mondes ensevelis
par Gilberte de Rougemont

Vers l'ouverture du procès d'Oradour

EN SIXIÈME PAGE :

Nouvelles économiques et financières

Les moutons encore en vie ont pu être ramenés dans la vallée

LEYTRON, 30. — Lundi après-midi, les colonnes de secours parties pour le Mont Ardenaz, où un troupeau de moutons était bloqué par la neige depuis le début de novembre, ont réussi à ramener dans la vallée les animaux encore en vie. Ils ont pu descendre également un certain nombre d'agneaux nés pendant cet hivernage forcé.

M.-I. CORY

(Lire la suite en 4me page)

Le roi des Belges visite des laudis à Bruxelles

BRUXELLES, 29 (Belga). — Le roi Baudouin vient de visiter les impasses et les taudis de Bruxelles, en compagnie du ministre de la santé publique et de la famille.

Cette visite lui fut inspirée par la lecture d'un rapport transmis par le ministre et qui l'impressionna à tel point qu'il exprima aussitôt le désir de juger «de visu» de la situation en se rendant lui-même dans les quartiers populaires, à la condition que sa visite s'effectuât dans le plus strict incognito. Néanmoins, des scènes étonnantes se produisirent quand les habitants des impasses et des logements insalubres furent tout surpris de voir apparaître parmi eux le jeune chef de l'État qui s'intéressait à leur sort. La visite du roi s'est prolongée pendant près de sept heures.

La Yougoslavie reste une inconnue

PEUT-ON SE FIER A TITO ?

La crédulité des Anglo-Saxons leur a déjà joué plus d'un mauvais tour

Le même jour où l'abolition du Komintern fut annoncée, l'auteur de ces lignes assistait à un dîner diplomatique dans un Etat neutre minuscule et commentait ironiquement à table la décision de Staline. Une personnalité américaine fort haut placée dit alors sévèrement : «Vous avez tort de ne pas prêter foi à la bonne volonté de notre grand allié». Deux mois plus tard, à Londres, un des premiers éditeurs britanniques s'exclama à son tour : «Je ne peux comprendre

pourquoi certains de nos alliés manquent de confiance vis-à-vis de l'U.R.S.S. ? C'est une faute grave !

Eternelle crédulité

On pourrait multiplier sans fin de pareils exemples. Car l'Occident fut — et demeure souvent encore — étrangement crédule. Dans son attitude envers l'Allemagne d'entre les deux guerres, envers les Soviets durant le dernier conflit, envers les communistes européens et asiatiques

aux temps des «résistances», l'Occident paraissait avoir oublié cette vérité qu'une collaboration avec d'anciens ennemis, ou des adversaires en puissance, peut être extrêmement utile, mais ne devrait jamais s'accompagner d'une confiance véritable. L'histoire des trente années écoulées l'a suffisamment prouvé. On ne semble pourtant pas en tenir compte. Les relations avec la Yougoslavie de Tito en fournissent un exemple frappant.

Tito doit tout aux Anglo-Saxons

Le dictateur de Belgrade doit aux Occidentaux sa victoire remportée, pendant la guerre. De fait, sans leur secours, ses forces auraient été anéanties, en 1943, car à cette époque sa situation était désastreuse et Staline refusait de l'aider. C'est donc Londres et Washington qui assurèrent son triomphe. Plus tard — après la rupture avec Moscou — le maître de la Yougoslavie ne surmonta les multiples difficultés qu'il assaillait que grâce à l'appui des grandes démocraties. Récemment encore, les dépêches nous ont appris que le montant de l'aide économique dont va bénéficier le pays de Tito, entre juillet 1952 et juin 1953, atteindra 99 millions de dollars, tandis que celle de l'année passée se chiffrait à 120 millions. Il faut encore y ajouter l'envoi de spécialistes et de techniciens, les subventions accordées aux jeunes communistes yougoslaves désireux d'étudier à l'étranger, etc.



Le maréchal Tito et sa jeune femme recevant M. Eden, lors de la visite officielle du ministre britannique des affaires étrangères en Yougoslavie

ECHOS DU MONDE

Un directeur aimé de ses étudiants

Deux cents élèves du collège technique du Worcestershire, indignés du renvoi de M. Johnson Ball, leur directeur, ont défilé dans les rues de la ville de Worcester, en transportant un cercueil en signe de protestation. Et M. Ball marchait en tête du cortège... C'est ce qui a ému les autorités scolaires, qui se réunirent pour étudier les circonstances de cette manifestation pour le moins bizarre, puisque le principal intéressé avait l'air de la diriger. Mais M. Johnson Ball déclara à la commission scolaire : «Ce n'est pas moi qui ai organisé cette manifestation !»

De la bière pour le bétail

M. Charles Brown, dont le taureau a emporté le «ruban bleu» à l'Exposition internationale de bétail de Chicago, a déclaré que, depuis des années, il donnait de la bière à boire à ses animaux de concours. «N'en a jamais vu un seul qui fût ivre, déclara-t-il, bien qu'il arrivât parfois que tel ou tel de ses «sujets» vacillât quelque peu sur ses pattes.»

J'ÉCOUTE...

Mot de la fin et du commencement

Et, pour finir l'année, un propos digne de devenir historique, le mot magnifique du pilote libanais Ballaj, à qui doit d'être sauvés la plupart des quelque trois cents naufragés du «Champollion».

Aviez-vous cru, peut-être, que ce brave, qui, sur une simple vedette, affronta la mer en furie et manqua de peu de perdre lui-même la vie, s'attendait à être largement récompensé ?

Un reporter de l'agence Reuter le pensa.

Ballaj — retenons bien son nom — n'avait pas plutôt repris pied sur le rivage avec ses derniers rescapés, que le journaliste anglais l'interpellait à ce sujet.

Le moment était mal choisi. Ces journalistes n'en font jamais d'autres !

Toutefois, notre brave répondit simplement :

— Dieu m'a donné déjà la meilleure récompense : l'assurance que j'ai fait ce qui devait être fait.

Comme c'est beau ! Voilà de quoi, en tout cas, ne pas faire désespérer de l'homme.

Coincé, le journaliste ! Mais, coincés aussi, tant d'entre nous qui courons après avantages, gratifications, — dont l'abus a fini par faire un dû — compliments, félicitations plus ou moins méritées, coups de pinceau par-ci, coups de pinceau par-là, et coups d'encensoir sur le tout, bref ! tout le contenu de la caisse aux espérances et de la caisse aux congratulations.

Alors, quoi ? La récompense qui prime tout n'est-elle plus absolument et tout bonnement celle d'avoir «fait ce qui devait être fait» ? On pouvait en arriver à le croire. Ballaj le dément. La sagesse nous vient, une fois de plus, de l'Orient.

Pour ce Libanais, sagesse et devoir ne font qu'une. La plus belle récompense est le sentiment du devoir accompli.

Belle maxime au seuil de l'an neuf !

Ballaj invoqua Dieu. Puis, à l'instant du grand coup à risquer, il se répéta : «Fais ce que dois».

Et, peut-être, dans sa langue, ce fut un «A-Dieu-na !», qui lui donna la victoire.

Bonne année, de tout cœur, chers lecteurs et lectrices !

FRANCHOMME.

AVIS OFFICIELS

VILLE de Neuchâtel

Cloches de minuit

Les cloches de la ville seront sonnées le 31 décembre 1952, à minuit, et à la Musique Militaire jouera sur la place de l'Hôtel de ville, avant et après minuit.

Etablissements publics

Les cafés et restaurants pourront demeurer ouverts toute la nuit de Sylvestre, et jusqu'à 2 heures, la nuit du 1er au 2 janvier 1953.

Le titre exceptionnel, les orchestres sont autorisés à jouer jusqu'à la fermeture.

Direction de la police.

IMMEUBLES

Propriété

A vendre, près d'Yverdon, une maison, parfait état, cinq chambres, grand atelier, deux dépôts, magasin, remise, poulailler, cave, lessiverie, jardin et grand verger. Affaire unique.

S'adresser à M. Charles Gallivet, sellier-tapisserier, Ravilly, Tél. (021) 4 18 30.

Immeuble locatif

neuf, de huit appartements de 3 chambres avec confort, à vendre au quartier des Charmettes. Rendement 6,5%. Nécessaire pour traiter: Fr. 90.000.-.

Etude Ed. Bourquin, gérances, Terreaux 9, Neuchâtel.

CHAMBRES

A louer, dans appartement, deux belles pièces, si possible pour bureaux. — Téléphone au 5 16 95 de 10 à 15 heures.

Chambre à louer

chauffage, bains, téléphone. — S'adresser par téléphone au 5 38 02.

Petite chambre

S'adresser: Gibraltar 2.

Chambre à louer avec déjeuner, centre. — Téléphone 5 13 70.

Qui échangerait

un appartement de quatre, cinq ou six pièces situé aux Beaux-Arts, côté sud (No pair) contre un de six pièces (cave, galetas, dépendances, salle de bains), début de l'Évrole, 3me étage avec vue directe sur le lac, ceci pour février ou mars 1953.

Adresser offres écrites à H. B. 190 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES A LOUER

On cherche à louer

LOCAL

pouvant servir d'atelier pour petite mécanique. Faire offres sous chiffres P 7560 N à Publicitas, Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche

jeune homme

pour service aux colonies d'essence et aide à l'atelier, et un

mécanicien

sur automobiles, pour tout de suite ou date à convenir. — Wasser, garage du Seyon, Neuchâtel

belle chambre

avec ou sans pension. Offres avec prix à Famille Romagosa, Langenthal.

PENSIONS

ON CHERCHE pour jeune homme de 18 ans, qui va commencer un apprentissage de mécanicien à la fabrique Favag.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche

jeune homme

pour service aux colonies d'essence et aide à l'atelier, et un

mécanicien

sur automobiles, pour tout de suite ou date à convenir. — Wasser, garage du Seyon, Neuchâtel

belle chambre

avec ou sans pension. Offres avec prix à Famille Romagosa, Langenthal.

CHAMBRE indépendante, non meublée, à monsieur. (Éventuellement garde-meubles.) — Téléphone 5 78 27.

Chambre meublée, chauffée, 60 fr., et petite chambre indépendante, 30 fr., pour jeune homme. — Roc 2, près de la gare, tél. 5 57 64.

Belle grande chambre au soleil, part à la salle de bains, pour monsieur sérieux. — Faubourg de l'Hôpital 25, 1er étage.

A louer une belle chambre

dès le 1er janvier. A la même adresse, à vendre des patins vissés pour dames, No 39. — M. Linde, Parc 75, tél. 5 43 63.

A louer une jolie chambre à deux lits

Demande l'adresse du No 979 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER GARAGE

6x3 m. 20, à proximité de la plage. Etude Chs et Chs-Ant. Hotz, Saint-Maurice 12, tél. 5 31 15.

A LOUER

au bord du lac, 24 mars ou 24 juin 1953, appartement de quatre chambres avec confort. Ascenseur, frigidaire et service de conciergerie. — S'adresser: Etude Wavre, notaires, tél. 5 10 63.

24 juin 1953

A louer, au bord du lac, un appartement de trois chambres avec confort, ascenseur et frigidaire. — S'adresser: Etude Wavre, notaires, tél. 5 10 63.

A LOUER à Grindelwald

logement pour trois personnes avec bain, cuisine; à partir du 6 au 30 janvier, prix réduit. — S'adresser: Boulangerie Ringenberg, Grindelwald, tél. 3 20 59.

A louer aux Parcs

pour le 24 février 1953, petit logement de trois chambres et dépendances. — Tél. 5 10 63.

A louer pour tout de suite, dans maison tranquille,

logement de trois chambres et dépendances, si possible à couple sans enfants. — Adresser offres écrites à K. N. 191 au bureau de la Feuille d'avis.

Qui échangerait

un appartement de quatre, cinq ou six pièces situé aux Beaux-Arts, côté sud (No pair) contre un de six pièces (cave, galetas, dépendances, salle de bains), début de l'Évrole, 3me étage avec vue directe sur le lac, ceci pour février ou mars 1953.

DEMANDES A LOUER

On cherche à louer

LOCAL

pouvant servir d'atelier pour petite mécanique. Faire offres sous chiffres P 7560 N à Publicitas, Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche

jeune homme

pour service aux colonies d'essence et aide à l'atelier, et un

mécanicien

sur automobiles, pour tout de suite ou date à convenir. — Wasser, garage du Seyon, Neuchâtel

belle chambre

avec ou sans pension. Offres avec prix à Famille Romagosa, Langenthal.

PENSIONS

ON CHERCHE pour jeune homme de 18 ans, qui va commencer un apprentissage de mécanicien à la fabrique Favag.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche

jeune homme

pour service aux colonies d'essence et aide à l'atelier, et un

mécanicien

sur automobiles, pour tout de suite ou date à convenir. — Wasser, garage du Seyon, Neuchâtel

belle chambre

avec ou sans pension. Offres avec prix à Famille Romagosa, Langenthal.

CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX SUISSES

Places au concours

PLACES VACANTES: a) Jeune ingénieur à la Division des Travaux du 1er arrondissement des C.F.F., à Lausanne; b) Jeune ingénieur à la Division de l'Exploitation du 1er arrondissement des C.F.F., à Lausanne.

CONDITIONS D'ADMISSION: Etudes universitaires complètes et diplôme d'ingénieur civil.

TRAITEMENT: a) 8me classe; b) 8me classe après stage de 27 mois.

DÉLAI D'INSCRIPTION: 31 janvier 1953. S'adresser par lettre autographe et curriculum vitae à la Direction du 1er arrondissement des C.F.F., à Lausanne.

ENTRÉE EN FONCTION: le plus tôt possible.

Sport-Toto

Dames et demoiselles, disponibles régulièrement chaque lundi matin, sont demandées pour travaux de dépeuillement des coupons de participation. Travail facile mais qui demande beaucoup d'attention et doit être fait très consciencieusement.

Se présenter au Bureau d'adresses, place de la Gare 6 (rez-de-chaussée Hôtel des Alpes) à Neuchâtel, pendant les heures de bureau.

FABRIQUE DE MONTRES AVIA

Degoumois & Co S.A., à NEUCHÂTEL cherche pour son département de correspondance une habile

sténo-dactylographe

de langue maternelle française, écrivant couramment l'anglais pour entrée, si possible, le 1er février.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, photographie, prétentions de salaire et indication de la date d'entrée possible.

Importante maison d'importation d'huile de chauffage de la Suisse romande

cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

JEUNE HOMME

présentant bien, de langue française, ayant de bonnes connaissances de l'allemand si possible pour son service de vente et visite à la clientèle de la Suisse romande.

Seuls les candidats ayant de bonnes qualités de vendeurs sont invités à faire des offres accompagnées de références, certificats, photographie et curriculum vitae, sous chiffres P 7565 à Publicitas, Lausanne.

VENDEUSE

Nous cherchons une vendeuse capable, bien au courant de la branche chausseries. Faire offre par écrit avec copies de certificats et curriculum vitae détaillé.

Chaussures J. KURTH S. A. NEUCHÂTEL, Seyon 3

Couturière

agée de 25 à 40 ans, trouverait place stable dans un commerce de la ville où elle serait chargée d'enseigner le fonctionnement des machines à coudre. Mise au courant.

Offres manuscrites à adresser avec certificats, photographie et prétentions de salaire à E. S. 181 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. D'EMPLOIS

Mécanicien sur autos

23 ans, cherche place dans garage à Neuchâtel ou environs, où il aurait la possibilité d'apprendre le français. — Adresser offres écrites à Heinrich Bitzi, mécanicien sur autos, Saint-Wolfgang, Cham (Zoug).

Baux à loyer

S'adresser au bureau du journal

Un vrai régal...

Nos saucisses au fofe et saucissons de campagne. Magasins Meler S. A.

Jeune employé de commerce

bien recommandé, cherche place dans une affaire commerciale bien dirigée, pour se perfectionner dans le français. Entrée à convenir. Offres sous chiffres T. 6920 Y. à Publicitas, Berne.

PERDUS - TROUVÉS

Trouvé

un parapluie de dame, dans la forêt de Fontaine-André. — Le réclamer contre frais d'insertion Orée 104, 1er étage.

AVIS MÉDICAUX

Dr GRÉBILLAT ABSENT

du 31 décembre au 4 janvier 1953

A VENDRE

Beurre de table

de la Laiterie Ponts-de-Martel 98 ct. les 100 grammes

Beurre de cuisine

1er choix Fr. 2.15 les 250 gr.

R.-A. STOTZER TRÉSOR

Si vous êtes indécis,

vous trouverez aux magasins Meler S.A. le vin qu'il vous faut.

« Simca 8 »

en parfait état de marche. — Téléphone 5 73 67.

A céder quelques dessins, études et aquarelles

d'Etienne Tach

Tél. 8 19 09.

Tous les jours CHEVREUIL et CIVET

depuis 2.70 le ½ kg.

LIÈVRE et CIVET

depuis 3.50 le ½ kg.

FAISANS PERDREAUX CANARDS sauvages LEHNHERR FRÈRES

A vendre

moteur d'avion

pour modèle réduit de 2,5 cm3, ainsi qu'un

avion de course

en métal, sans moteur. — Demander l'adresse du No 192 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFREZ une

Magnifique table de studio, depuis Fr. 35.-

GRAND CHOIX CHEZ

Mobilier G. Meyer

Rues Saint-Honoré et Saint-Maurice Tél. 5 23 75

Les fameux ASTI

« Moscato » et gazéifié à 3 fr. la bouteille + luxe

Vermouth extra à 2 fr. 80 le litre

sont arrivés chez **CERUTTI primeurs** Grand-Rue 7 Tél. 5 30 43

OCCASIONS

Bureau ministre, pousette de chambre garnie, parc, chaises d'enfant, jouets, cuisinières, armoires, tables à ouvrage, chaise électrique, babuts canapés, tapis, chaises. Marcelle REMY, Passage Neubourg. Tél. 5 12 43.

Aquarium

à vendre, avec plantes, poissons, etc. — Dupont, Poudrières 1.

A VENDRE

une cuisinière électrique « Sarina », trois plaques, un four; un réchaud « Butagaz », deux feux, avec table et bouteille, le tout émaillé gris. — Burgdorfer, Fahys 195.

COMPTABILITÉ

qui doit être adaptée à vos besoins

Le spécialiste vous fournira tout le nécessaire en articles courants et spéciaux.

Bickel & Co

Fabrique de registres et imprimerie PLACE DU PORT

1951

à vendre avec garantie (échange avec moto possible). Sur demande, conditions de paiement. — Garage, rue de Neuchâtel 27, Peseux.

AU TONNEAU

Maurice Rey Moulins 19 Tél. 5 24 17

AVIS DIVERS

ÉTOILE SPORTIVE - NEUCHÂTEL

Société fédérale de gymnastique

Tirage de la loterie, 22 décembre 1952

| Lots Nos | Lots Nos | Lots Nos | Lots Nos |
|----------|----------|----------|----------|
| 1 506 | 39 692 | 77 527 | 115 11 |
| 2 498 | 40 98 | 78 954 | 116 17 |
| 3 866 | 41 308 | 79 805 | 117 606 |
| 4 296 | 42 452 | 80 517 | 118 680 |
| 5 226 | 43 666 | 81 943 | 119 327 |
| 6 335 | 44 947 | 82 879 | 120 959 |
| 7 775 | 45 642 | 83 462 | 121 341 |
| 8 140 | 46 872 | 84 789 | 122 167 |
| 9 999 | 47 244 | 85 888 | 123 654 |
| 10 1000 | 48 863 | 86 118 | 124 847 |
| 11 526 | 49 722 | 87 24 | 125 864 |
| 12 401 | 50 285 | 88 551 | 126 417 |
| 13 233 | 51 340 | 89 603 | 127 922 |
| 14 737 | 52 256 | 90 866 | 128 37 |
| 15 618 | 53 745 | 91 12 | 129 282 |
| 16 711 | 54 395 | 92 934 | 130 32 |
| 17 710 | 55 491 | 93 574 | 131 9 |
| 18 104 | 56 645 | 94 853 | 132 682 |
| 19 572 | 57 127 | 95 236 | 133 992 |
| 20 180 | 58 996 | 96 34 | 134 339 |
| 21 978 | 59 439 | 97 187 | 135 394 |
| 22 322 | 60 513 | 98 457 | 136 752 |
| 23 529 | 61 185 | 99 53 | 137 111 |
| 24 215 | 62 146 | 100 280 | 138 660 |
| 25 721 | 63 657 | 101 937 | 139 490 |
| 26 30 | 64 929 | 102 203 | 140 868 |
| 27 275 | 65 464 | 103 698 | 141 205 |
| 28 896 | 66 870 | 104 932 | 142 887 |
| 29 431 | 67 294 | 105 268 | 143 155 |
| 30 975 | 68 315 | 106 750 | 144 432 |
| 31 272 | 69 005 | 107 310 | 145 348 |
| 32 70 | 70 786 | 108 967 | 146 209 |
| 33 195 | 71 467 | 109 247 | 147 403 |
| 34 468 | 72 716 | 110 137 | 148 783 |
| 35 251 | 73 396 | 111 540 | 149 688 |
| 36 859 | 74 784 | 112 83 | 150 122 |
| 37 273 | 75 172 | 113 286 | |
| 38 16 | 76 149 | 114 655 | |

Les lots peuvent être retirés à l'Institut Catholique, Maladière 1, le mercredi et le samedi de 17 h. 30 à 19 heures. Les lots non retirés au 1er juin 1953 deviennent propriété de la société.

D'ITALIE

viennent nos salamis et mortadelles. Deux articles qui se font de la réclame par leur qualité. Faites également un essai de notre excellent chianti. Magasins Meler S.A., membre Uesgo.

Pour vos permis de conduire

photos express livrables dans les cinq minutes après la pose. — Photo-Messeri, Sabions 57, téléphone 5 19 69.

NEBIOLO Fr. 3.50 la bouteille

MARIANI Seyon 23 - Tél. 5 14 62

TEINTURERIE PRESSING DU MARCHÉ

Nettoyage à sec

PLACE PURRY TEL. 5 25 52

ECOLE BÉNÉDICT DE NEUCHÂTEL

Palmarès de Noël 1952

DIPLOMES :

Secrétariat: Reber Nicole. Correspondance française: Hafner Oswald. Comptabilité: Béatrix Hélène, Gloria Maurice, Masserey Claire. Italien: Bürger Joseph.

CERTIFICATS D'ÉTUDES :

Secrétariat: Fasana Josette, Fawer Mathilde, Freymond Noëlle, Jaquet Lucienne, Lustenberger Alois, Passera Gabrielle. Comptabilité: Guyot Suzanne, Rosselet Alfred, Weilmann Claudine. Espagnol: Bürger Joseph.

les bons magasins de primeurs

remercient tous leurs clients pour la fidélité dont ils les ont honorés et leur présentent leurs meilleurs vœux pour 1953.

HUGLI CERUTTI BONNOT MASSARD STUDER KOHLER PLANAS ADAM WYSS P.

TROEHLER P. OEHLE HEYNLEIN GALLUSSER VON ARX, Mme GUILLET SEILER JENNY-CLOTTU TISSOT

AVIS

Les opticiens de la ville présentent à leur clientèle et au public en général leurs meilleurs vœux pour 1953, et les informent que leurs magasins seront fermés du 1er au 5 janvier prochain.

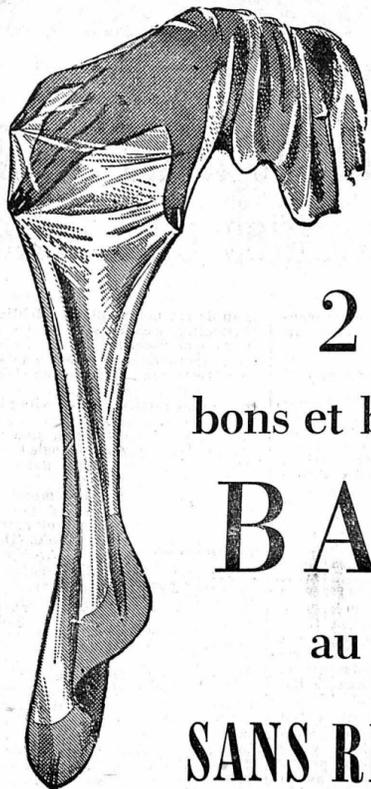
REMERCIEMENTS

Les enfants et petits-enfants de feu Monsieur Joseph SAUTEREL très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues à l'occasion de leur grand deuil et dans l'impossibilité de répondre à chacun, expriment leur sincère reconnaissance à toutes les personnes qui, de près ou de loin, les ont entourés. Un merci spécial pour les envois de fleurs. Décembre 1952.

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

CHEZ LES FLAMANDS

ROMAN par GEORGES SIMENON 10



2
bons et beaux
BAS
au
SANS RIVAL

Nylon-Madeleine

un bas très fin et souple, un produit suisse de qualité, vous le trouverez dans la longueur que vous désirez, garanti premier choix, la paire

4.90

Nylon-filet indémaillable

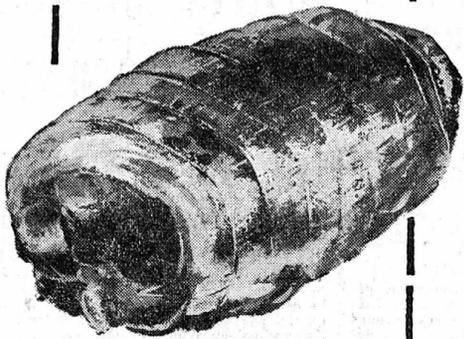
d'une grande finesse et souplesse, un vraiment beau bas, il ne coûte que

4.90

Grands Magasins
AU SANS RIVAL
Maison d'ancienne renommée NEUCHÂTEL



Un rôti de fête
qui comblera tous les vœux



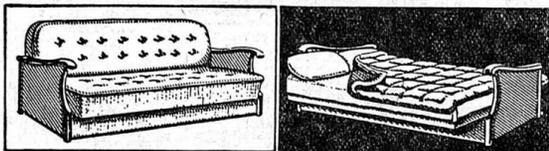
En prévision des fêtes, Bell a particulièrement soigné ses achats en pièces de choix. Bell s'est toujours fait un point d'honneur d'offrir pour les fêtes des rôtis d'une qualité vraiment supérieure, et il en sera de même cette fois-ci.

Un entrecôte ou rumsteck, un filet de bœuf lardé, une longe de veau rôtie ou un cou de porc sur le grill: que pourrait-on désirer de mieux?

Eventuellement, avant le rôti, pour chaque convive une tranche de pâté froid de Bell.

Bell
boucher et connaisseur

DE JOUR canapé chic DE NUIT lit à deux places



LICA est le nom de notre nouveau canapé-lit

Lica est un canapé chic et confortable qui, d'un seul mouvement, peut être transformé en lit à 2 places.

Lica est en place partout où on doit compter avec le manque de locaux.

Lica est le meuble rêvé du célibataire.

Lica d'aspect très élégant peut être placé dans votre salon ou la salle à manger sans déparer votre intérieur.

Lica est la grande nouveauté du jour.

Pour le croire, venez le voir chez

J. Skrabal S.A.

Fabrique de meubles - PESEUX - Tram 3



Robes du soir
Robes cocktails

Pour les fêtes de fin d'année

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

Deux exemples de notre grand choix, en partie, de modèles uniques
NOS PRIX Robes du soir : 79.— 98.— 129.— 159.— 169.— 198.—
Robes cocktails : 49.— 59.— 70.— 100.— 129.— 149.—, etc.

AVIS IMPORTANT :

Les retouches éventuelles pourront être exécutées soigneusement, le jour même de votre achat

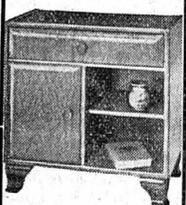
Une fameuse spécialité

des magasins Meler S.A.
Ses saucissons de campagne



VINS DE NEUCHÂTEL
BLANCS ET ROUGES

OFFREZ un



ravissant petit meuble pratique, depuis Fr. 68.50

GRAND CHOIX CHEZ

Meubles G. Meyer

Rues Saint-Honoré et Saint-Maurice
Tél. 5 23 75

Tous les jours nos excellents

LAPINS

frais du pays à 3.50 le ½ kg.

LEHNHERR FRÈRES

Vous trouverez

un immense choix de fruits secs en sachets: pruneaux, abricots, raisins, dattes, pistaches, noisettes, amandes, figues, etc. aux magasins Meler S.A. Membre Uségo

Pays romand

deux bons vins de notre terre romande Fr. 1.60 et 1.70 la bouteille

Médinah

vin corsé d'Algérie Fr. 1.50 la bouteille

Neuchâtel Zimmermann

du vignoble neuchâtois Fr. 1.90 la bouteille

Chili

vieux vin Fr. 1.95 la bouteille

Saint-Georges

vin très apprécié Fr. 2.— la bouteille

ZIMMERMANN S. A.

olivetti

Pour vos menus de fête

POISSON

frais

Perches et filets - Truites de rivière et du lac - Palées

Bondelles et filets

Soles et filets - Cabillauds

Filets de dorsch et filets de dorsch panés - Colins - Morue sèche salée - Saumons frais

Crevettes roses

Moules - Scampis - Caviar

Foie gras de Strasbourg

LEHNHERR

FRÈRES Tél. 5 30 92

Aux Docks ASPERGES

de marques renommées
Pointes . . . Fr. 1.75
Longues . . . Fr. 2.85

Tél. 5 34 85

Grand choix de légumes en conserves pour vos repas de fêtes

Pour vos repas de Fêtes

Veau - Porc - Bœuf et agneau 1re qualité

Grand choix de porc fumé

- Jambon à l'os
- Jambon de lait
- Jambonneaux
- Palettes
- Côtelettes

Langue de bœuf

fumée, salée et fraîche

Pour vos vol-au-vent :

Ris de veau - Cervelles
Quenelles

Beaux lapins du pays et poulets de Bresse

Pour vos soupers :

Notre excellente charcuterie fine et jambon de campagne Salami «Citterio» - Mortadelle

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
MONT-FLEURY

Max Hoffmann

Rue Fleury 20 Tél. 5 10 50

POUR SYLVESTRE ET NOUVEL-AN

- Poule danoise** sans intestin . . . le ½ kg. **2.90**
- Poulets Randers** sans intestin . . . le ½ kg. **4.—**
- Poularde hollandaise** prête à frire . . . le ½ kg. **4.75**
- Oie étrangère** le ½ kg. **3.—**
- Dinde étrangère** sans intestin . . . le ½ kg. **3.50**

CRÈME FRAICHE

le verre de 147 g. **-.75** + dépôt
le verre de 392 g. **2.—** (100 g. —.51)

- Ananas «Del Monte»** la boîte 1/1 **2.40**
- Pêches «Del Monte»** moitiés . . . la boîte 1/1 **2.30**
- Poires Williams** «Bischofszell» . . . la boîte 1/1 **2.25**
- Abricots, moitiés** «Bischofszell» . . . la boîte 2/3 **1.25**
- Macédoine de fruits** «Bischofszell» . . . la boîte 3/4 **2.25**

- Oranges blondes** d'Italie . . . le kg. **-.70**
- Oranges Navels** d'Espagne . . . le kg. **-.85**
- Oranges Moro** d'Italie . . . le kg. **1.15**
- Mandarines Paterno** d'Italie . . . le kg. **-.95**
- Bananes des Canaries** la . . . le kg. **2.30**

Palette fumée . . le ¼ kg. **4.30**

Jambonneau roulé sans os . . . le ¼ kg. **4.80**

Coopérative **MIGROS** Coopérative

Nos articles et nos documents d'actualité

ENCORE UN PROCÈS DE CRIMINELS DE GUERRE

Les S.S. qui ont brûlé les habitants d'Oradour seront jugés prochainement

Des Alsaciens devront comparaître

La comparution au procès d'Oradour de douze Alsaciens incorporés de force dans la division Das Reich soulève une très vive émotion dans toute l'Alsace. Mais la déclaration à un journal de Paris du maire communiste d'Oradour, qui se refuse à faire une distinction entre Allemands et Alsaciens, a encore aggravé le malaise, écrit « Le Monde ».

Dans un communiqué, le président du groupement du Haut-Rhin de l'Association des Alsaciens déportés, évadés et incorporés de force, M. Georges Bourgeois, député et président du conseil général, « critique sévèrement l'attitude des gouvernements successifs qui... n'ont pas pu comprendre qu'il y a dans cette affaire tragique deux catégories d'hommes qui ne peuvent pas être placés dans le même box d'accusés, à savoir: 1. les vrais coupables, c'est-à-dire les volontaires de la division S.S. Das Reich, en l'espèce les Allemands; 2. les non-coupables, c'est-à-dire ceux qui ont été enrôlés de force dans les Waffen S.S., en l'espèce les Français ».

De son côté, le bureau de l'Union nationale des anciens combattants du Haut-Rhin s'indigne que « le cas d'Alsaciens incorporés de force sous la menace des pires sanctions contre eux et leur famille, et victimes de la tyrannie que l'Allemagne a exercée sur notre province arrachée au territoire national en 1940, aient pu être consentants pour servir dans les S.S. ». Il rappelle que « l'Alsace, par ses vingt mille engagés dans l'armée française libératrice, ses milliers de résistants internés ou déportés, son héroïque combat contre un ennemi implacable qui n'a pas hésité devant les pires représailles, a gagné le droit de penser ses plaies à l'abri d'accusations honteuses et injustes qui la touchent douloureusement en la personne de quelques-uns de ses malheureux enfants ».

Quelques cas tragiques
Ajoutons que certains des Alsaciens inculpés ont été interviewés

par la presse locale. Le Colmarien Auguste Lohner, actuellement âgé de trente-neuf ans, combattant français en 1940, décoré de la Croix de guerre, incorporé de force en février 1944 dans l'armée allemande, déserteur en juillet de la même année, est le fils d'un homme qui, en 1914-1918 fut condamné à mort pour avoir refusé de combattre contre les Français. Sa peine fut réduite à sept ans de réclusion parce que deux de ses frères avaient déjà été tués à la guerre. C'est grâce à Auguste Lohner, actuellement inculpé, qu'une jeune fille d'Oradour ne figure pas parmi les morts, car il l'empêcha de franchir le cordon de sentinelles qui encerclait le village.

Un autre inculpé, René Grienerberger, de Schwoben, ne se laissa incorporer de force que pour empêcher la déportation de toute sa famille. Son père devait rendre d'ailleurs de grands services à la Résistance. Un autre encore, Louis Brestel, de Rumersheim, n'avait que dix-sept ans lorsqu'il fut incorporé de force. Au moment où commença l'incendie d'Oradour, il avertit une femme et deux enfants qui revenaient des champs et leur intima l'ordre de ne pas poursuivre leur chemin vers le village. Brestel fut grièvement blessé à Saint-Lô, le 7 août 1944 et envoyé en captivité aux Etats-Unis.

Tous affirment qu'ils ignoraient le caractère de l'opération entreprise contre Oradour jusqu'au moment où ils s'y trouvèrent engagés en contact étroit et pour ainsi dire sous la surveillance des Allemands.

M. Paul Kalb, sénateur R.P.F. du Haut-Rhin, vice-président du Conseil de la République, a tenu à protester, dans une déclaration à la presse, contre « le manque de clairvoyance de ceux qui ont permis que s'engage dans des conditions lamentables le procès d'Oradour-sur-Glane devant le tribunal militaire de Bordeaux, où, à côté de 53 Allemands comparaitront 12 Alsaciens incorporés de force dans la Wehrmacht ».

A TRAVERS LES LIVRES NOUVEAUX

La nouvelle collection des Cahiers d'archéologie biblique, lancée par les Editions Delachaux et Niestlé, connaît, sans aucun doute, le plus grand succès. La rédaction en est confiée à l'archéologue distingué, M. André Parrot.

Le passé revit

Dans un volume d'introduction générale, *Découverte des mondes ensevelis*, M. Parrot retrace dans ses grandes lignes la merveilleuse histoire des découvertes de la science archéologique, dont les débuts remontent à un siècle environ. Véritable épopée, au cours de laquelle les expéditions se succèdent, toujours mieux équipées et spécialisées, dans le grand « croissant fertile » qui s'étend de la Mésopotamie à l'Egypte, en passant par la Syrie, la Phénicie et la Palestine. Bien souvent, des découvertes sensationnelles ont récompensé les efforts des chercheurs et M. Parrot, à l'art de faire partager à ses lecteurs l'émotion du savant lorsqu'une trouvaille surgit sous la pioche du fouilleur.

Après avoir décrit le pays et ses ruines, le désert qui a envahi les villes mortes, dont on a oublié parfois jusqu'à l'existence et le nom, l'auteur évoque la découverte de Mari, la cité ensevelie, le dégageant progressif de ses palais, de ses sanctuaires et de ses sépultures. Petit à petit, la ville renaît, elle sort presque vivante de son millénaire sommeil, elle livre ses archives

L'archéologue André Parrot nous initie à la découverte des mondes ensevelis

royales, ses statues, sa peinture. « On la croyait morte, elle n'était qu'endormie », dit l'auteur. Les savants se penchent sur ces trésors, ils écoutent parler la pierre et, dans la nuit profonde du passé, une page d'histoire revit.

La fouille verticale

A ce travail « horizontal » de l'exploration d'une ville antique, s'ajoute la « technique verticale » grâce à laquelle, par des fouilles en profondeur, les archéologues découvrent, sous les ruines de surface, d'autres couches fertiles en reliques d'un passé plus ancien. Car il est fréquent que sur l'emplacement même d'une ville détruite, pillée ou abandonnée, une nouvelle cité ait été reconstruite, et cela à de multiples reprises, une civilisation succédant à l'autre.

La fouille verticale permet donc aux historiens une remontée dans le temps. « A Tello, par exemple, écrit l'auteur, parvenus à 17 mètres de profondeur, nous n'étions pas encore arrivés aux limites de la vie. Partis en surface aux environs de l'an 3000 avant Jésus-Christ, nous avions franchi au moins un millénaire ! »

Tant que les fouilles rapportent des documents écrits — événements relatés, noms de villes ou de rois — l'histoire se dégage; elle atteint parfois, grâce à des recoupements, une grande précision. Au-delà de l'histoire se dessine la proto-histoire. On découvre avec saisissement les métiers, les essais ar-

chitecturaux et déjà les premières croyances religieuses des étapes de la civilisation primitive.

A travers les millénaires

Avec une science doublée d'un véritable art de contour, M. Parrot évoque dans les grandes lignes cinq mille ans de civilisation. Il nous présente les Sumériens — peuple dynamique, artiste, inventeur de l'écriture — puis s'élève à Babylone, la ville orgueilleuse — d'où fut Abram — et qui s'effondra à son tour. Les Assyriens surgissent, race belliqueuse devant laquelle de puissantes cités tombent « comme des feuilles d'artichauts ». Nouvelle période de prospérité, favorable aux arts: architecture, sculpture, peinture fleurissent, travail du métal et des pierres précieuses. Mais Ninive à son tour est en flammes, elle cède à l'assaut conjugué des Chaldéens et des Mèdes. Babylone retrouve une hégémonie éblouissante et éphémère, elle construit la tour de Babel et ses jardins suspendus.

Sur la vaste plaque tournante qu'est le Proche-Orient se succèdent ainsi les peuples et les civilisations, villes prospères, rois fameux, noms prestigieux parmi lesquels nous citerons au hasard Belshatsar, Cyrus, Darius. Les troupes d'Alexandre le Grand déferlent comme un raz de marée.

L'archéologie biblique

Pour les lecteurs de la Bible, beau-

coup de ces noms ont un retentissement particulier, car les sites et les personnages que découvre l'archéologie, nous les connaissons par l'Ancien et le Nouveau Testament. Dans les emplacements les plus divers et les plus récents, les trouvailles relatives aux écrits bibliques se sont multipliées depuis environ un demi-siècle. Elles forment une branche particulière de l'archéologie orientale, que l'on nomme tout naturellement *archéologie biblique*.

Dans *Découverte des mondes ensevelis*, M. Parrot cite en passant les multiples relations existant entre l'histoire ancienne et la Bible. Dans les *Cahiers d'archéologie biblique*, dont ce volume est l'introduction générale, l'auteur reprendra en détail des sujets tels que: le temple de Jérusalem, les manuscrits de la mer Morte, Golgotha et le Saint-Sépulchre, Ur en Chaldée, les tablettes de Mari et de Nuzi, qui nous donnent une peinture des récits et des personnages de la Genèse.

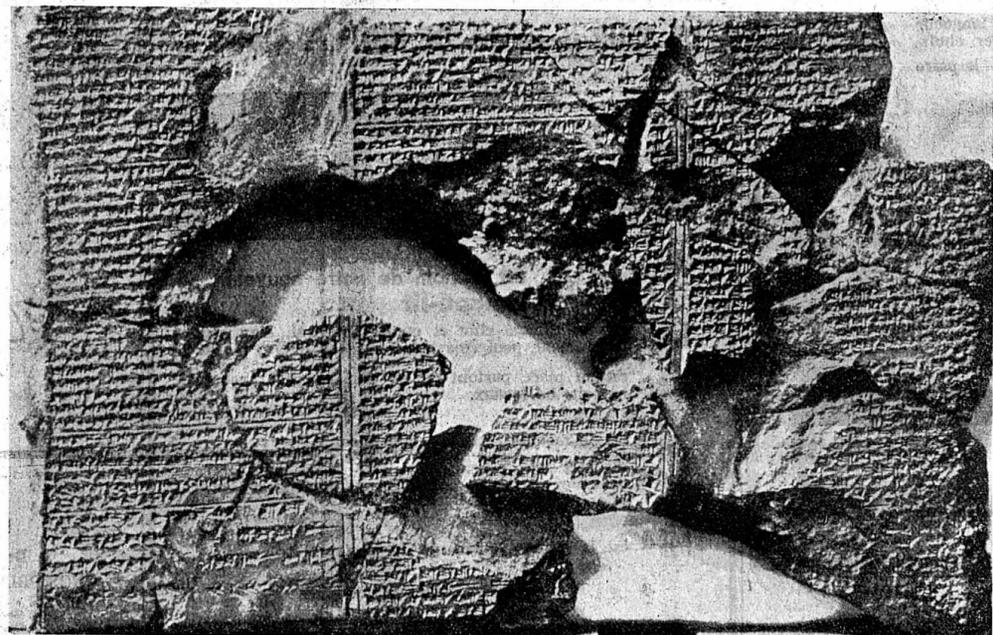
Sans ajouter ni retrancher quoi que ce soit à l'histoire du salut, ces études permettront de situer l'Ancien Testament ou le Nouveau dans un cadre historique et social et d'en avoir par là une meilleure intelligence, et cela à la lumière des plus authentiques et récentes découvertes des savants. Ajoutons que ces cahiers, comme aussi le livre d'introduction, sont et seront ornés d'admirables photographies des sites et des documents dont il est question. Ces illustrations ajoutent beaucoup à l'intérêt et au plaisir de cette lecture.

Le déluge et l'Arche de Noé

Le premier cahier paraît sous le titre *Déluge et Arche de Noé*. L'événement du déluge est l'un des premiers récits relatés par la Bible. Il se situe approximativement il y a cinq mille ans. Quelles preuves historiques en avons-nous? A-t-on raison d'organiser des expéditions de recherche de l'Arche de Noé sur le sommet d'une montagne? Telles sont les questions auxquelles répond M. Parrot.

Il y a une soixantaine d'années déjà, un spécialiste anglais découvrit sur des tablettes provenant de Ninive un récit du déluge qui présente d'extraordinaires similitudes avec celui de la Genèse. L'émotion fut grande, les recherches se poursuivirent. Dans la suite, en divers endroits, se trouvèrent d'autres textes relatant tous, avec diverses variantes, l'histoire du déluge. Tous ces documents narrent la construction de l'Arche, l'engloutissement du monde sous les eaux, comment Noé et les siens furent sauvés, avec « la semence de toutes les bêtes vivantes », comment Noé lâcha les oiseaux et finalement atterrit au sommet d'une montagne.

D'autres preuves encore furent données de l'historicité du déluge, telle cette liste de rois dont quelques-uns sont qualifiés d'antediluviens. Le déluge marque dans l'histoire antique une coupure extraordinairement nette. Les textes archéologiques sur le déluge ont été écrits mille ans avant le récit biblique. Leur confrontation souligne d'une part la fidélité remarquable de la tradition orale. Mais aussi l'on remarque que le récit de la Bible a une portée monothéiste et spirituelle d'une valeur unique. Il a été éclairé par la Révélation. Il est une parole de Dieu. Gilberte de Rougemont.



Tablette XI de l'«Epopée de Gilgamesh», avec le récit du déluge. Ce document sur argile, couvert de cunéiformes, provient de la bibliothèque du roi Assurbanipal (668-626 avant Jésus-Christ) à Ninive.

COUPS DE CISEAUX

Aveux d'un communiste

Un des délégués « suisses » au congrès de Vienne, M. Hugo Kramer, rédacteur d'un « service de presse » intitulé « Zeitdienst » et qui est considéré comme un crypto-communiste, est revenu de son voyage au delà du Rideau de fer, d'Allemagne orientale en particulier, un peu « refroidi », du moins si l'on en juge par les extraits de tels articles que donne le « Bulletin du Centre national d'information ».

De retour au pays, le rédacteur du « Zeitdienst » consigne ses informations dans un article qui a dû causer quelque stupeur dans la gent communiste. D'emblée Hugo Kramer décrit le régime de la zone soviétique comme « une dictature et pas des moindres ». Quant au nombre de ceux qui sont d'accord avec le régime, « il est très difficile à décrire; ce n'est vraisemblablement même pas une forte minorité... »

Mais comment tient ce régime? Par « deux des piliers principaux du régime qui sont la police et la justice, avec les troupes d'occupation soviétiques d'ailleurs opitables. Leur tâche principale consiste, sur le plan politique, à écraser toute opposition contre le nouveau régime jugé dangereuse d'une manière quelconque, et elles accomplissent cette mission avec énergie et « gründlich ». De même, la surveillance de l'attitude et de l'expression des citoyens est très minutieusement organisée, jusqu'aux immanquables perquisitions à domicile... »

Dans ce régime, on le conçoit aisément, le citoyen est soumis au feu roulant de la propagande officielle. Pas question d'une quelconque liberté d'opinion ou d'expression dans une « démocratie populaire ». Hugo Kramer écrit: « Se faire sa propre opinion, voilà qui est impossible pour les simples gens de la République démocratique allemande (zone soviétique, réd.). La presse, la littérature, la radio, l'enseignement, la science, etc., sont tous dirigés de telle manière qu'une « culture » d'un mode de penser — ce qui est reconnu officiellement valable — puissent être portés à la connaissance de la masse ». Même ce fameux droit à l'information dont on nous dit qu'il appartient à tous en régime communiste n'est apparu à Hugo Kramer que comme un mensonge de plus de la propagande rouge car « l'ascension de ceux qui sont dotés est limitée par l'obligation absolue de s'aligner sur la pensée officielle ». Et le rédacteur du « Zeitdienst » de préciser encore que l'état de l'oppression de la pensée empêche également « l'école, l'Église et la science ».

Le tableau que brosse Hugo Kramer de la réalité sociale de l'Allemagne soviétisée correspond très exactement à ce que les revues anticommunistes ont publié jusqu'à ce jour. Le niveau de vie est « naturellement » (sic) plus bas qu'à l'Ouest. Tout aussi naturellement, « les fonctionnaires bien payés des administrations, du parti et des syndicats, comme aussi les intellectuels de toutes sortes dévoués au régime peuvent naturellement (rest) se permettre tout ce qu'ils veulent (so ziemlich alles zu leisten)... » Les « grosses nuques » du régime ont des salaires variant de 2000 à 15.000 marks par mois, tandis que les ouvriers mineurs

arrivent péniblement à gagner, eux, 500 marks.

Quant aux syndicats, s'ils ne s'élevaient pas contre cet état de choses, c'est qu'ils n'ont plus la même mission à remplir qu'en Occident. Ils sont devenus, avant tout, des organes de la politique économique du gouvernement et « ils sont appelés à concourir de toutes leurs forces à l'augmentation de la production planifiée ».

Le nouveau congrès de Vienne

Le fait que certains orateurs occidentaux ont pu émettre quelques critiques à l'adresse de la Russie au congrès de Vienne prétendument pour la paix a fait renaitre çà et là des illusions. Mais il s'agissait là d'un plan concerté destiné à mieux camoufler le caractère propagandiste du congrès. Pour s'en convaincre, il n'est que de se référer aux résolutions finales votées par l'assemblée. Elles concordent point par point, trait pour trait, avec le programme de politique étrangère préconisé par l'U.R.S.S. à l'O.N.U. et qui, s'il était accepté par l'Occident, signifierait la capitulation sans condition de celui-ci devant les exigences soviétiques.

Cela est si vrai que le « Monde » lui-même, qui cache mal en général ses positions « neutralistes », est obligé de reconnaître le caractère « orthodoxe » au point de vue russe des résolutions votées par le congrès:

Mais cette liberté de parole n'a pas empêché que les résolutions finales ne fussent rigoureusement orthodoxes: une réunion immédiate des Cinq Grands, le désarmement proportionnel et l'interdiction des armes atomiques, le « cessez le feu » en Corée sans règlement de la question des prisonniers, la reprise du commerce entre l'Est et l'Ouest et l'opposition aux accords germano-alliés. Tous ces points, dont tel ou tel peut paraître parfaitement acceptable suivant le but que l'on veut atteindre, font partie d'un programme soviétique bien connu et maintes fois publié.

Les communistes peuvent affirmer qu'ils ont réussi dans leur entreprise s'il est vrai que ce programme a été approuvé par les membres non communistes du congrès. On n'a pas oublié que des papiers de M. Dulles publiés l'été dernier il ressortait que les progrès insuffisants réalisés par les partisans de la paix auraient dû les communistes français. On apprend d'autre part que cinquante membres du Labour Party qui s'étaient rendus à Vienne seraient menacés de mesures disciplinaires par leurs comités exécutifs locaux. Le Comité national travailliste avait en effet interdit toute participation au congrès.

Il faut féliciter les orateurs qui ont eu le courage de faire entendre des vérités trop rares dans ce genre d'assemblées, mais pour les masses occidentales le problème essentiel doit rester la distinction nécessaire entre la paix soviétique et la paix acceptable pour tous.

Un groupe d'Allemands font don d'un vitrail pour la future cathédrale de Coventry

LONDRES, 29 (A.F.P.) — Le comité pour la construction de la nouvelle cathédrale de Coventry a décidé d'accepter « comme symbole d'amitié chrétienne », le don d'un vitrail pour la « chapelle de l'unité », fait par un groupe de fidèles allemands. L'initiative, qui appartient au pasteur Adolf Kurtz, de Berlin, a été approuvée par M. Théodore Heuss, président de la République fédérale allemande.

L'ancienne cathédrale avait été détruite par les bombardements allemands, en novembre 1940, au cours du « blitz » dont Coventry a été particulièrement victime.

BOUVIER
BONNE ANNÉE
avec
BOUVIER
champagne et grand vin champagnisé
NEUCHÂTEL

La Yougoslavie reste une inconnue

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Mais aucune monnaie d'échange

Cet appui, ces secours et ce soutien furent non seulement acceptés, mais souvent réclamés avec une insistance étonnante. En retour toutefois, l'Occident ne reçut jusqu'à présent rien de précis et de définitif. Aucun engagement concernant l'avenir, aucune modification essentielle des conditions antidémocratiques existant en Yougoslavie. Le récent congrès communiste de Zagreb vient de consacrer cet état de choses. Il y fut dit et redit que la Yougoslavie suit son propre chemin, qu'elle entend conduire ses affaires étrangères et sa politique interne, selon les principes marxistes et que le gouvernement communiste de Belgrade n'avait pas rompu avec l'U.R.S.S. et le Kominform pour se jeter dans les bras de l'Occident. Car le pays « ne se laissera pas détourner de la voie du socialisme ».

Une confiance peu justifiée

En vérité donc, les puissances anglo-saxonnes faisaient, et font toujours, crédit au dictateur yougoslave, comptant sur divers facteurs virtuellement incontrôlables, comme: l'honnêteté politique du maréchal Tito, la force réelle de son armée et l'utilité, actuelle et future, de la collaboration avec lui. Il est clair, en effet, que — soutenant Tito sans aucune contrepartie qui vaille — on s'attend à un certain degré de loyauté de sa part.

Pourtant, les événements du passé ne justifient point cette confiance. Walther Hagen, agent important, pendant la guerre, du service secret nazi, rapporte dans ses mémoires que, vers la moitié de 1943, Tito — par l'entremise de son émissaire Vélébit — se mit en contact avec Gleise-Horstenaus, alors commandant allemand de Zagreb. Il lui proposa — suivant en cela les ordres de Staline — de combattre, ensemble avec les troupes germaniques, les Alliés occidentaux, si ceux-ci cherchaient à débarquer en Yougoslavie. Cette offre du futur dictateur de s'unir aux nazis, contre les grandes démocraties qui l'avaient soutenu et armé, est indéniablement typique.

Faibles effectifs

Quant à l'armée yougoslave, on sait qu'elle compte actuellement 32 divisions. Mais, d'après les experts militaires les mieux informés, ces dernières n'équivalent, par le nombre de leurs effectifs, qu'à vingt, et en ce qui concerne la puissance du feu, qu'à dix divisions occidentales. De plus, le manque de réserves bien entraînées et de mécaniciens spécialisés, indispensables pour l'emploi d'engins modernes, l'affaiblit encore. Aussi est-il fort possible que les gouvernements occidentaux surestiment l'importance militaire de la Yougoslavie.

Facteurs politiques

S'il s'agit de la valeur politique d'une collaboration avec Belgrade, elle a deux aspects divers: l'un actuel, l'autre futur. Le premier est, certes, favorable à la propagande occidentale. Car il est de l'intérêt de l'Ouest qu'un pays qui s'est insurgé contre Staline ne sombre pas dans le chaos économique complet. D'autre part, le rapprochement avec Tito devrait prouver que, se libérant du joug moscovite, un peuple peut trouver, « de l'autre côté de la barricade », un appui efficace et une amélioration de son sort. Cette preuve serait pourtant plus convaincante si une démocratisation réelle avait lieu en Yougoslavie. Tel n'est nullement le cas. L'Occident n'a pas su obtenir du maréchal Tito un adoucissement

de son régime. C'est pourquoi des centaines d'ouvriers et de paysans de ce pays cherchent constamment asile à l'étranger.

Ainsi, pour les masses populaires qui souffrent sous la domination de l'U.R.S.S., l'exemple de la Yougoslavie n'est pas suffisamment attrayant. Il est, par contre, pour de nombreux dirigeants communistes qui — dans leur for intérieur — aspirent à l'indépendance de Moscou. Ce sont eux précisément que les Anglo-Saxons espèrent voir rompre avec le Kremlin et suivre la voie parcourue par Tito. Toutefois, derrière le rideau de fer, la main des Soviets pèse bien trop lourdement pour qu'un pareil événement puisse se produire. D'autre part, du côté du monde libre, les communistes — n'ayant qu'une vague connaissance de la réalité stalinienne — ne penchent que rarement vers le « titisme ». D'autant plus que le Kremlin, voulant enlever à ce dernier son plus grand atout, stimule aujourd'hui, lui-même, des courants soi-disant nationalistes.

Le « titisme » dans l'hypothèse d'une guerre

Cependant, si le rôle du « titisme » fut jusqu'ici limité, il pourrait gagner en importance dans l'éventualité d'une guerre générale et d'une victoire des Alliés occidentaux. Il est, en effet, logique de supposer qu'au moment de la chute des régimes rouges, il y aura partout un nombre important de communistes par conviction qui ne voudront pas accepter la défaite de leur doctrine. Selon toute probabilité, ils chercheront alors à se grouper autour de Tito qui deviendrait ainsi l'élément cristallisateur des forces rouges dispersées. Mais serait-ce souhaitable pour l'Europe? Il est permis d'en douter.

Aussi n'est-il pas aisé d'éviter un certain sentiment d'inquiétude en observant le renforcement du prestige international du maréchal Tito, renforcement dû à ce monde capitaliste que le dictateur yougoslave — disciple fidèle de Lénine — jura de combattre sans merci. M.-I. COBY.

Tout bon jour s'achève au **Corsaire!**

Pour les vins du pays **AU CEP D'OR**
W. Gaschen - Tél. 5 32 52 - Moulins 11

Tarif des abonnements en France à la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

1 an Fr. 4200.—
6 mois Fr. 2200.—
3 Fr. 1200.—

Domestique de souscription:
M. Pierre Chachuat, 6, rue Rabelais
Lyon 3me
Compte de chèques postaux: 2888.64

Commandez dès maintenant vos viandes pour vos repas des fêtes de fin d'année à la boucherie-charcuterie

Leuenberger

LA BOUCHERIE DES GOURMETS

NOS FUMÉS RÉPUTÉS

Jambon - Noix de jambon - Palettes

Langues de bœuf fraîches salées ou fumées
TRÈS AVANTAGEUX

GIGOT ET SELLE D'AGNEAU

ROGNONNADE DE VEAU

RIS ET LANGUE DE VEAU

Notre fameux jambon de campagne
Charcuterie fine et quenelles

Belle volaille fraîche du pays

Gros poulets de Bresse - Poulardes de Hollande - Poules à bouillir

Dindes - Oies - Lapins frais du pays

RUE DU TRÉSOR

Tél. 5 21 20

Renouvellement des abonnements à la « Feuille d'avis de Neuchâtel » pour 1953

Nous prions nos lecteurs d'utiliser le

bulletin de versement

qui leur a été remis par les porteuses ou par la poste pour renouveler leur abonnement arrivant à échéance le 31 décembre prochain.

Le tarif des abonnements est le suivant :

- 1 an Fr. 30.-
- 6 mois » 15.25
- 3 mois » 7.75

Les abonnements qui ne seront pas payés le 10 janvier 1953 feront l'objet d'un prélèvement par remboursement postal.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »
Compte postal IV 178

Liqueurs de 1^{er} choix Vins fins

Beaujolais - Mâcon
Saint-Estèphe - Graves
Sauterne
Moulin-à-Vent - Châteauneuf
appellation contrôlée
Vermouth - Porto - Malaga
Liqueurs douces

F. SPICHTER, Neuchâtel
Neubourg 15 Tél. 5 15 12

Sansila gargarisme pour refroidissements

Aux Docks Son choix COMPLET de conserves de Légumes - Fruits Viandes - Thons Sardines - Foie gras Anchois - Crustacés Champignons divers
Temple-Neuf 10
Tél. 5 34 85
5 % rabais
comprend plus de 200 unités vendues à des prix à portée de toutes les bourses

BOUCHERIE CHEVALINE

RUE DES MOULINS

vous offre pour les fêtes...

ses viandes

de premier choix

ainsi que beaux

POULAINS

GRAND CHOIX DE

charcuterie fine

bien assortie... un délice

SALAMIS, SAUCISSES SÈCHES, etc.
Tél. 5 33 74 P. Challandes

RHUM COLONIAL

41° Fr. 8.90
le litre, verre à rendre
MARIANI
Vins et liqueurs
Seyon 23 - Tél. 5 14 62

Le véritable...

salami Citterio, vous le trouverez aux Magasins Meier S.A. qui ne vendent que cette fameuse marque.

OFFREZ une



étagère à livres, bois dur, hauteur 82 cm., profondeur 20 cm., largeur :
60 cm. Fr. 50.-
80 cm. Fr. 58.-
100 cm. Fr. 68.50

GRAND CHOIX CHEZ

Membres G. Meyer
Rues Saint-Honoré et Saint-Maurice
Tél. 5 23 75

Fromages :

Jura
Gruyère
et Emmental
qualité I a
Fr. 5.50 le kg.
Vacherins
Mont-d'Or

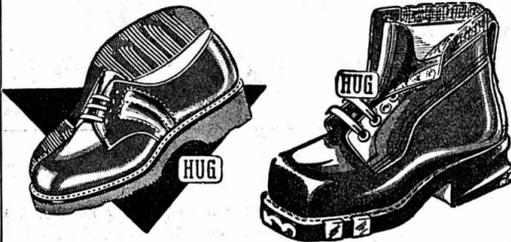
de qualité extra
Fr. 5.30 le kg.
par boîte de 600 g. à 3 kg.

Prix de gros pour revendeurs

R.-A. STOTZER
TRÉSOR



Le coussin chauffant de qualité s'achète chez
Villomene
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL



NOS CHAUSSURES BON MARCHÉ

Pour fillettes et garçons :

Souliers de sport ou de ski 27/29 . . Fr. 19.-
Richelieu semelles de caoutchouc 27/29 Fr. 17.80
Richelieu semelles de caoutchouc 30/35 Fr. 19.80

Pour garçons - fillettes - dames :

Richelieu, semelles de caoutchouc 36/39 Fr. 24.80
Souliers de ski, semelles de cuir 36/42 Fr. 39.80
Richelieu, semelles de caoutchouc 36/42 Fr. 26.80
Richelieu, semelles de caoutchouc 36/39 Fr. 29.80
Richelieu, semelles de crêpe Fr. 29.80

Pour messieurs :

Richelieu, semelles de crêpe Fr. 29.80
Richelieu, semelles de caoutchouc . . . Fr. 29.80
Bottines box, deux semelles de cuir . . Fr. 29.80
Souliers de travail (extra-fortes semelles de caoutchouc) Fr. 36.80

CHAUSSURES J. KURTH S. A. NEUCHÂTEL

POUR LE DESSERT

DE VOS REPAS DE FÊTES
servez nos excellents blocs
d'ICE-CREAM à Fr. 1.50, 2.10 et 3.-
ou nos CASSATA
Garnissez-les avec notre crème pasteurisée, chaque jour fraîche.

LAITERIE DE LA TREILLE
A. BILL.

La bonne épicerie
TH. CORSINI
Rue des Chavannes
a un choix varié en cornichons, câpres, oignons, olives en bocaux. Garnitures bouchées à la reine. Asperges. Jambonneaux. Palettes de campagne. Petites mortadelles depuis 3 fr. 60 p. Salam. Biscuits aux fruits confits, la bûche ou le sabot 2 fr. 85 p. (Spécialité) : Gros biscômes coeurs ou autres 80 ct. et 1 fr. 20 pièce. Et ses vins fins. (Un cadeau)
Se recommande.

Vins suisses
30 sortes de Fr. 1.60 à 4.90
Vins français
38 sortes de Fr. 2.- à 8.95
Vins italiens et étrangers
14 sortes de Fr. 1.80 à 6.40
Qualité et grand choix en vins liquoreux et liqueurs.
Epicierie ZIMMERMANN S. A.

Pour les fêtes !

Grand choix en

PORC fumé

Jambons

Jambons

roulés

Noix

de jambon 4.50

sans os,

le ½ kg.

Palettes

Côtelettes

Filets

à 4.- le ½ kg.

Jambon cuit

les 100 gr. Fr. 1.-

Boucherie

BERGER-HACHEN

Rue du Seyon - Tél. 5 13 01

Weissenburger



EAU MINÉRALE ET DE TABLE

Depuis des centaines d'années notre eau de source descend de nos rochers, inchangée et de même qualité, un cadeau royal de mère nature. En son temps cette eau était reconnue par les malades comme eau médicinale et curative - son haut but consistait à prévenir et guérir.

Deux raisons nous ont incités il y a 17 ans à propager l'eau de WEISSENBOURG sur une base plus large, soit :

- ① la qualité supérieure de l'eau thermale, qui, d'après des scientifiques connus, méritait de retenir d'avantage l'attention et
- ② de procurer à la population de cette vallée dépourvue d'industries, un gagne-pain apprécié.

Selon notre principe : « Le meilleur seulement est assez bon pour nos clients », nous avons changé en pionier la face du marché en eaux minérales. Par exemple par l'introduction de la bouteille étalonnée de 1 litre pour la table de famille et le service ouvert par verre, ainsi que par la préparation des eaux douces basant sur de purs jus de fruits naturels. Nous avons à notre disposition des laveuses automatiques et des soutireuses perfectionnées qui nous permettent un remplissage parfait et des plus hygiéniques pour toutes nos boissons.

A nos chers clients nous présentons nos remerciements les plus sincères pour leur fidélité envers l'eau minérale et de table de WEISSENBOURG. Par la même occasion nous souhaitons à tous les lecteurs

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE BONHEUR ET PROSPÉRITÉ POUR 1953

un coup de Téléphone

ET NOS SERVICES SONT À VOTRE DISPOSITION

THIEL
maitre teinturier
5 17 51

Du crayon à l'armoire en acier
RAMSEYER
Tout pour le bureau
Tél. 5 12 79

Appareillage Ferblanterie
F. Gross & fils
Installations sanitaires
COQ-D'INDE 24
Tél. 5 20 56

Blanchisserie Populaire, Areuse - Tél. 6 31 51

SERVICE A DOMICILE

Charpenterie
Menuiserie
Decoppet frères
Evoles 49 - Neuchâtel
Tél. 5 12 67

Ne faites plus d'expérience, profitez de celle acquise
L. Pomey **Radio-Mélody** Neuchâtel
Tél. 5 27 22 SE REND TOUJOURS DANS VOTRE RÉGION

VUILLEMIN & CIE
COUVREUR
Evoles 33
Tél. 5 25 75

ÉLECTRICITÉ
5 18 36
Saint-Honoré 5

VELOS
neufs et d'occasion
Tous prix
M. BORNAND
Poteaux 4 - Tél. 5 16 17

SERRURERIE CARL DONNER & FILS
Tous travaux de serrurerie et réparations
Bellevaux 8
5 31 23
Volets à rouleaux, sangle, corde
A. ENGGIST
Tél. 7 53 12

AUTO-ÉCOLE
GARAGE TERMINUS, SAINT-BLAISE - Tél. 7 52 77

Le bon café chez le spécialiste **A. Horisberger-Lüscher**
Faubourg de l'Hôpital 17
Tél. 5 12 53

Pour vos repas des fêtes de fin d'année nous vous offrons un grand choix, dans les meilleures qualités aux prix les plus bas

VOLAILLE

fraîche du pays, de Bresse et d'autres pays

LAPINS

fraîs du pays

GIBIER

Foie gras - Caviar

POISSONS

du lac et de mer et filets

Gros AU MAGASIN Détail

LEHNHERR

TRESOR FRÈRES Tél. 5 30 92

AU CEP D'OR

WILLY GASCHEN

Moulins 11 NEUCHÂTEL

présente à sa fidèle clientèle, à ses amis et connaissances, ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Pour cause d'achat d'une voiture, à vendre moto

« Triumph » 650

machine en parfait état, modèle 1950. Prix intéressant. — W. Thuillard, Place-d'Armes 5, Neuchâtel.

MARC de pinot rouge CHATENAY

A vendre superbe BOXER

fémele, deux ans et demi, avec pedigree. — Offres sous chiffres R. U. 194 à la Feuille d'avis.

Neuchâtel blanc

Fr. 1.60 la bouteille verre à rendre

MARIANI

Seyon 23 - Tél. 5 14 62

A la Belette

SPYCHER & BOEX

Lingerie pour dames

Chemises de nuit

Parures, liseuses

Combinaisons

Toujours des nouveautés

CHIANTI

Fr. 3.50 la fiasque

MARIANI

Seyon 23 - Tél. 5 14 62

OFFREZ une



table de radio en bois dur, depuis Fr. 21.-

GRAND CHOIX CHEZ



Rues Saint-Honoré et Saint-Maurice

Tél. 5 23 75

LE FROID EST LA, une bonne saucisse au foie, aux choux, fait un régal! Les fameux vins tels que Nebiolo, Frelsa, Grignolino, Asti spumante d'origine, Féchy, fendant du Valais, Bourgogne vieux, Grand vin Champagne en bouteilles, Lamburco, Vermouths, 2,60, 3,80 et 4,50 le litre, Malvoisie, Malaga, Porto, Rublo, vin blanc Neuchâtel. Le fameux Chianti classique pur, deux litres 4,25 (prix unique) Grand choix de boîtes de CHOCOLATS FINS et à la liqueur

à la bonne épicerie Th. CORSIGNI RUE DES CHAVANNES

OFFREZ une



Sellette ronde ou carrée hauteur :

25 cm. Fr. 11.75
40 cm. Fr. 16.50
50 cm. Fr. 17.25
65 cm. Fr. 19.50
80 cm. Fr. 21.50

GRAND CHOIX CHEZ



Rues Saint-Honoré et Saint-Maurice

Tél. 5 23 75



HORLOGERIE BIJOUTERIE (sous le Théâtre) NEUCHÂTEL

Rôti de veau roulé très avantageux

Boucherie Gutmann Premier-Mars

ÉCONOMIE ET FINANCE

UN REMARQUABLE RAPPORT DE M. ZIPFEL

La situation actuelle de l'économie suisse

Le plein emploi se maintient - La concurrence est de nouveau intense sur la plupart des marchés

Considéré dans son ensemble, le plein emploi se maintient en Suisse. M. O. Zipfel, délégué aux possibilités de travail, consacre à cette situation toute une série de considérations dans son bulletin d'information du mois de décembre.

Le marché n'est actuellement plus régi par l'offre, mais quasi totalement par la demande. Dans la plupart des branches économiques, la concurrence est à nouveau intense. Les chefs d'entreprise, c'est compréhensible, la considèrent souvent comme étant de nature à diminuer leurs chances de gain. Dans un régime économique dont on est fier de dire qu'il repose sur la libre concurrence, on ne saurait entraver le revirement qui se produit: il faut au contraire le favoriser. C'est lui, en effet, qui suscite les initiatives qui garantissent le bien-être de la population et améliorent ses conditions sociales.

Le fait que l'acheteur reprend ses droits déplaiera d'autant moins à l'observateur impartial que ce revirement n'a pas eu de notables répercussions sur le degré d'occupation. Dans l'ensemble, la demande de main-d'œuvre reste forte.

Une explication

Lorsque l'on veut trouver une explication au plein emploi qui caractérise la situation, il faut se rappeler que notre économie repose sur deux fondements essentiels: l'exportation et la construction. Nos exportations se maintiennent à un niveau particulièrement élevé. La branche du bâtiment est aussi à déployé, jusque vers la fin de l'été, une activité intense. Même si les entrepreneurs de quelques régions du pays avaient de la peine, dit-on, à se faire adjoindre des commandes, il ne faut cependant pas perdre de vue que la situation de la branche du bâtiment et ses perspectives d'occupation dans un proche avenir se présentent encore sous un jour très favorable.

L'évolution de la situation sur le marché intérieur montre nettement que la demande de produits industriels reste très élevée et que le consommateur suisse dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses besoins dans une large mesure. Il est vrai que le gain réel de l'ouvrier d'usine est encore inférieur au niveau atteint au début de 1950; mais il ne fait pas de doute que la valeur réelle de la somme globale des traitements et salaires, de même que des revenus familiaux des personnes de condition dépendante a augmenté en moyenne. Les chiffres d'affaires du commerce de détail restent très élevés et ont tendance à s'accroître.

ne semble plus assez intensive pour stimuler sensiblement l'édification d'immeubles localifs. La construction de maisons qui ne sont pas destinées à être louées est aussi fortement entravée par le coût actuel de la construction. Il ne faut en aucune façon perdre de vue que l'ampleur de l'activité à laquelle a fait face notre appareil de production en 1947 et 1948, ainsi qu'en 1951 et 1952, ne saurait être assimilée à un plein emploi normal et naturel. Le seul fait que près de 200.000 ouvriers étrangers travaillent encore dans notre pays à l'heure qu'il est démontre éloquentement que le degré d'occupation actuel présente toutes les caractéristiques d'un suremploi prononcé.

Il importe de s'opposer à temps à la conception selon laquelle le niveau actuel de l'emploi et des rendements doit être considéré en quelque sorte comme une norme que les pouvoirs publics sont appelés à garantir au besoin. Il ne faut pas de doute, en effet, que si les autorités étaient disposées à intervenir par des mesures de protection chaque fois qu'un retour à la normale paraîtrait se substituer à la surproduction, l'administration serait débordée et l'économie exposée aux dangers que comporte tout excès d'activité.

ne semble plus assez intensive pour stimuler sensiblement l'édification d'immeubles localifs. La construction de maisons qui ne sont pas destinées à être louées est aussi fortement entravée par le coût actuel de la construction. Il ne faut en aucune façon perdre de vue que l'ampleur de l'activité à laquelle a fait face notre appareil de production en 1947 et 1948, ainsi qu'en 1951 et 1952, ne saurait être assimilée à un plein emploi normal et naturel. Le seul fait que près de 200.000 ouvriers étrangers travaillent encore dans notre pays à l'heure qu'il est démontre éloquentement que le degré d'occupation actuel présente toutes les caractéristiques d'un suremploi prononcé.

Il importe de s'opposer à temps à la conception selon laquelle le niveau actuel de l'emploi et des rendements doit être considéré en quelque sorte comme une norme que les pouvoirs publics sont appelés à garantir au besoin. Il ne faut pas de doute, en effet, que si les autorités étaient disposées à intervenir par des mesures de protection chaque fois qu'un retour à la normale paraîtrait se substituer à la surproduction, l'administration serait débordée et l'économie exposée aux dangers que comporte tout excès d'activité.

Il importe de s'opposer à temps à la conception selon laquelle le niveau actuel de l'emploi et des rendements doit être considéré en quelque sorte comme une norme que les pouvoirs publics sont appelés à garantir au besoin. Il ne faut pas de doute, en effet, que si les autorités étaient disposées à intervenir par des mesures de protection chaque fois qu'un retour à la normale paraîtrait se substituer à la surproduction, l'administration serait débordée et l'économie exposée aux dangers que comporte tout excès d'activité.

ne semble plus assez intensive pour stimuler sensiblement l'édification d'immeubles localifs. La construction de maisons qui ne sont pas destinées à être louées est aussi fortement entravée par le coût actuel de la construction. Il ne faut en aucune façon perdre de vue que l'ampleur de l'activité à laquelle a fait face notre appareil de production en 1947 et 1948, ainsi qu'en 1951 et 1952, ne saurait être assimilée à un plein emploi normal et naturel. Le seul fait que près de 200.000 ouvriers étrangers travaillent encore dans notre pays à l'heure qu'il est démontre éloquentement que le degré d'occupation actuel présente toutes les caractéristiques d'un suremploi prononcé.

Il importe de s'opposer à temps à la conception selon laquelle le niveau actuel de l'emploi et des rendements doit être considéré en quelque sorte comme une norme que les pouvoirs publics sont appelés à garantir au besoin. Il ne faut pas de doute, en effet, que si les autorités étaient disposées à intervenir par des mesures de protection chaque fois qu'un retour à la normale paraîtrait se substituer à la surproduction, l'administration serait débordée et l'économie exposée aux dangers que comporte tout excès d'activité.

Il importe de s'opposer à temps à la conception selon laquelle le niveau actuel de l'emploi et des rendements doit être considéré en quelque sorte comme une norme que les pouvoirs publics sont appelés à garantir au besoin. Il ne faut pas de doute, en effet, que si les autorités étaient disposées à intervenir par des mesures de protection chaque fois qu'un retour à la normale paraîtrait se substituer à la surproduction, l'administration serait débordée et l'économie exposée aux dangers que comporte tout excès d'activité.

Les résultats des pourparlers économiques avec la Grande-Bretagne

Les pourparlers économiques avec l'Angleterre, qui ont abouti le 20 décembre à la signature des accords convenus, ont été marqués par les constantes difficultés de la balance des paiements de la Grande-Bretagne. Ainsi qu'on l'apprend maintenant de source bien informée, l'Angleterre a augmenté pour toute une série d'articles les quotas globaux pour le premier semestre de l'année prochaine par rapport aux taux actuels, notamment pour certains textiles et pour le fil (47 millions de francs), pour les tissus (16 millions), pour le fromage (50 millions). L'exportation de pommes a pu être augmentée de 5 millions de francs. La Suisse dispose pour le premier trimestre d'une réserve de 600.000 fr., de même que pour le second trimestre, mais elle ne peut pas l'utiliser pour certains produits, en tout cas pour les fruits.

Des améliorations ont également été obtenues pour les fruits en boîte et les chocolats. Pour les autres marchandises, on a obtenu que certaines pertes qui se sont produites dans les périodes de contingent, soient compensées. En contre-partition, la Suisse a admis pour six mois d'appliquer la politique de « la porte ouverte » aux marchandises britanniques. Aussi juge-t-on avec faveur les perspectives de l'approvisionnement de la Suisse en matières premières et en produits semi-manufacturés anglais.

Les accords réalisés sont considérés comme la solution la meilleure étant donné les circonstances. Il faut reconnaître que la Grande-Bretagne a fait preuve de bonne volonté. La Suisse a obtenu de la Trésorerie britannique que les fruits en boîte et les chocolats, pour les deux premiers trimestres de l'année prochaine, soient soumis à une augmentation par voie de négociations. Aussi a-t-il fallu renoncer à ouvrir des conversations formelles sur les problèmes touristiques.

Etat civil de Neuchâtel

PROMESSE DE MARIAGE: 27. Gutmann, Fritz-Jean, boucher, et Streit Dora-Georgette, tous deux à Neuchâtel.

MARIAGES CÉLÈBRES: 27 déc.: Gauchat, Pierre-César-Eugène, professeur, à Neuchâtel, et Renaud-dit-Louis, Lucette-Yvonne, à Cortaillod; Kaerli, Franz, ouvrier de fabrique, à Neuchâtel, et Monnier Yvette-Marguerite, à Colombier, 29. Boss, Ernst, constructeur de bateaux, à Splez, et Gauchat, Jacqueline-Marie, à Neuchâtel.

Rectification: 21 février 1952: Feyttag, Edward-Feodor, architecte, à Neuchâtel, et Keckels, Monika-Josephine-Maria-Thérèse, à Bâle.

NAISSANCES: 24. Gaillie, Isabelle-Antoinette, fille de Roger-Lucien, facteur, à Neuchâtel, et d'Antoinette-Elisabeth-Marguerite née Bula; Kéthani, Catherine, fille de Rudolf-Friedrich, manoeuvre, à Colombier, et de Raymonde-Huguette née Dubois; Stübel, Raoul-Eric, fils de Raoul, agriculteur, à Cortaillod, et de Suzanne-Juliette née Grellin; Junod, Françoise-Denise, fille de Claude-Joseph, agriculteur, à Enges, et de Denise-Jeanne née Sunier, 25. Vacheron, Claire-Lise, fille de Pierre-Henri, menuisier, à Cudrefin, et d'Hélène-Suzanne née Guillod; Junod, Suzanne-Noëlle, fille de René-Numa, manoeuvre, à Pesoux, et de Gabrielle née Perriard; Ruffieux, Narcisse-Antoine, fils de Josef-Viktor, papetier, à Colombier, et de Gertrud née Karlen, 26. Eggli, Francis, fils de Jean-Pierre, commis de bureau, à Neuchâtel, et de Monique née Juvet, 28. Pellet, Viviane, fille de Maurice-André, vigneron, à Colombier, et de Huguette-Elise-Antoinette née Gratin; Huser, Emil-Agnastus, fils d'Emil-Robert, électricien, à Boudry, et de Theresia-Susanna née Richenberger, 29. Montandon, Paul-Etienne, fils de Georges-Maurice, pharmacien, à Neuchâtel, et d'Yvonne-Marilette née Huguelet.

DÉCÈS: 26. Matthys, Oscar, né en 1877, ancien horloger, à Neuchâtel, époux d'Elisabeth née Sandoz.

Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la Caisse cantonale d'assurance populaire NEUCHÂTEL, rue du Môle 8

CARNET DU JOUR

CINEMAS

Théâtre: 20 h. 30, « Les fils des Mousquetaires ».
Rex: 15 h., « Les nouvelles aventures des Pieds Nickelés »; 20 h. 30, « La souricière ».
Studio: 20 h. 30, « Fanfan-la-Tulipe ».
Apollo: 15 h. et 20 h. 30, « L'homme de ma vie ».
Palace: 20 h. 30, « Trois vieilles filles et folle ».

Asti

Royal Ciravegna la bouteille Fr. 3.70

Bellotti » » » 3.90

Moscato di Canelli » » » 4.40

Mousseux

Bouvier 5 sortes de Fr. 3.70 à 7.60

Donvar 5 sortes de Fr. 3.20 à 5.70

Mauler 10 sortes de Fr. 3.90 à 9.-

Comte de Valeyres Fr. 5.50

Champagnes

Ayala de Fr. 9.- à 17.80

Castellane Fr. 19.-

Heldsteck Fr. 19.50

Moët & Chandon 10 sortes de Fr. 5.50 à 25.-

Veuve Clicquot de Fr. 12.- à 23.-

(en plus 10 % impôt de luxe)

De 5 bouteilles assorties, Asti, mousseux, champagnes ou vins, 5 % timbres S.E.N. & J. et 5 % en espèce.

ZIMMERMANN S. A.

Ménagères,

Pour vos repas de fêtes

l'offre :

bœuf, veau, porc, agneau

de 1re qualité

Grand choix en porc fumé

langues de bœuf

fraîches, salées et fumées,

lapins frais du pays,

poules, poulets, oies,

dindes, canards, quenelles

et ris de veau

DEMANDEZ TOUJOURS NOS BONS

saucissons, saucisses au

foie juteuses, saucisses

aux choux et saucisses

sèches

SPECIALITÉS DE LA MAISON

TEL. 521 87

CH. Matthey

BOUCHERIE DU VAUSEYON

Pour être bien servi, il est prudent de passer vos commandes la veille ou le matin jusqu'à 8 heures.

Aux Docks

le litre litres 10

Montagne 1.35 12.-

Rioja 1.70 15.50

Valpolicella 1.85 16.50

Algérie 1.20 19.-

Côtes du Rhône 2.30 20.50

Saint-Georges 2.40 21.50

Le spécialiste en vins

RIEN QUE LA QUALITÉ

De magnifiques cadeaux



lampes murales ou de table S.E.N. & J.

Elexa

NEUCHÂTEL

Rosatella I.L. RUFFINO



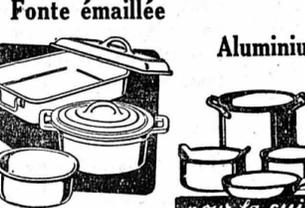
SUPER CHIANTI ROSÉ

CHEZ :

ZANETTA

COMESTIBLES - RUE DES MOULINS

Fonte émaillée Aluminium



D. R. U. La belle qualité Voyez nos prix

BEGUIN & PERRIN

à la Ménagère

NEUCHÂTEL

PLACE PURRY

Tous les jours
RAMEQUINS
RISSOLES
CANAPÉS VARIÉS
PETITS PATÉS FROIDS
GATEAU AU BEURRE CHAUD
à toute heure

chez
« LISCHER »
CONFISERIE - TEA-ROOM
(Salon entresol ouvert jusqu'à 20 h.)
Rue de la Treille 2 Tél. 5 21 48

Café
Restaurant du **1^{ER} MARS**
CERNIER

vous offre, pour passer un agréable réveillon
et bien commencer 1953, des

menus et vins
de premier choix
SYLVESTRE, 1er, 2 janvier

DANSE
avec l'orchestre MADRINO
Le même orchestre vous invite pour
dimanche 4 janvier, petit Nouvel-An

DANSE
dès 14 h. 30 et 20 heures
Attractions - Ambiance
Cotillons - Surprises

Il y aura de la joie et du rire
Salle spécialement décorée - Bar
Famille L. Voirol-Tendon.

CHEVAL-BLANC Saint-Blaise



Saint-Sylvestre - Nouvel-An

Menus soignés

BAL 31 décembre, dès 21 heures
1er janvier, dès 16 heures
Orchestre SONORA

AUX DOCKS

Malaga doré vieux le litre 3.20
Vermouth fin le litre 2.75
Porto vieux le litre 4.50
Mistella fin le litre 2.95
Malvoisie la bouteille 1.75

Temple-Neuf 10
Téléphone 5 34 85
5 % rabais

| | | |
|---|--|---|
| HAEFLIGER Combustibles en gros et détail, solides et liquides Tél. 5 24 26 | & KAESER S.A. Matériaux de construction Tél. 5 24 26 | CARBURANTS S.A. Benzine et huiles de chauffage Tél. 5 48 38 |
|---|--|---|

expriment leurs meilleurs vœux pour 1953 à leur fidèle clientèle
et l'informent que leurs bureaux et entrepôts seront fermés
VENDREDI 2 janvier.
Par contre, SAMEDI 3 janvier jusqu'à midi, il y aura du personnel
en permanence aussi bien dans nos bureaux (5 24 26) qu'à nos
chantiers (5 10 81) pour assurer des livraisons d'urgence.

HÔTEL-RESTAURANT DU SOLEIL
Téléphone 5 25 30

A l'occasion des fêtes de fin d'année, nous présentons à notre
fidèle clientèle nos meilleurs vœux pour la nouvelle année
et recommandons nos

menus des fêtes

| | | |
|--|---|--|
| Menus du Réveillon 1e 31 décembre 1952 Fr. 15.- | Nouvel-An à midi 1er janvier 1953 Fr. 15.- | Nouvel-An au soir 1er janvier 1953 Fr. 13.- |
|--|---|--|

Tortue claire en tasse
Truite du lac en Bellevue
Jambon chaud au Marsala
Reine de Bresse à la broche
Pommes Dauphine
Fonds d'artichauts
Cendrillon
Salade cœur de France
Parfait Saint-Sylvestre
Panier de fruits choisis

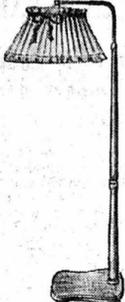
Foie gras en croûtes
Consommé double aux Quenelles
Truites de l'Arreuse au bleu
Pommes Blanchette
Beurre des Alpes fondu
Chapons du Mans
Talleyrand
Pommes frites
Pointes d'asperges
Mimosa
Salade des Fêtes
Coupe Bonne Année
Panier de fruits choisis

Hors-d'œuvre riches en chariot
Cristal de volaille
Viveurs
Suprême de sole Normande
Tournedos sur croûtons
foie gras
Pommes gaufrette
Tomate Forestière
Salade
Pêches glacées Melba
Panier de fruits choisis

Prudent de réserver sa table
J. PEISSARD, restaurateur

BARBERA d'Asti
Fr. 2.- le litre
verre à rendre
MARIANI
Seyon 23 - Tél. 5 14 62

OFFREZ
un lampadaire



Belle liseuse avec
abat-jour en tissu,
depuis **Fr. 68.80**

GRAND CHOIX CHEZ
Messieurs G. Meyer
Rues Saint-Honoré
et Saint-Maurice
Tél. 5 23 75

ASTI
Fr. 3.- Fr. 3.50 Fr. 3.80
(+ luxe)
MARIANI
Seyon 23 - Tél. 5 14 62

OFFREZ une



table roulante,
bois dur,
depuis **Fr. 48.-**

GRAND CHOIX CHEZ
Messieurs G. Meyer
Rues Saint-Honoré
et Saint-Maurice
Tél. 5 23 75

INÈS
présente ses meilleurs vœux à sa
clientèle et l'avise que
le salon restera
fermé le 3 janvier.

La bonne bouteille
que vous offrirez à
vos amis lors de vos
veillées, vous la
trouverez aux ma-
gasins Meier S. A.

CERNIER - Hôtel de la Paix
SYLVESTRE dès 19 heures
REPAS AUX CHANDELLES
suivi de soirée familière

Les 1er,
2 et 4 janvier

DANSE
par le sympathique orchestre Willy BENOIT
Salle richement décorée - Attractions
Tombola - Concours - Serpents

SURPRISES **BAR**
Durant les fêtes restauration chaude
à toute heure
Bouchées à la reine
Langue de bœuf sauce neuchâteloise
Filets de perche
Petits coqs - Merlingues
Tables réservées sur demande
D. DAGLIA.

RESTAURANT DU ROCHER
Sylvestre

Son menu et ses spécialités
Entrecôte - Filet
Jambon de campagne
Filet Bohémien
Raclette - Fondue
ainsi que :
Choucroute garnie
Wienerlits au raifort

Tél. 5 27 74

RESTAURANT DU CARDINAL
NEUCHÂTEL

DES MERCREDI 31 DÉCEMBRE 1952
JUSQU'AU 4 JANVIER 1953

CONCERT
par l'orchestre
PIERRE MUNETTE
avec PIERRE PAPAUX
candidat au maillot jaune de la chanson

TEINTURERIE AU CHIKITO
G. AUBRY
présente à ses clients ses meilleurs
vœux et sera FERMÉE dès mercredi
à 14 heures jusqu'au 4 janvier.

SOUSSION RADIO - STUDIO S.A.
met en concours public les travaux désignés
ci-dessous :

menuiserie intérieure et extérieure,
fourniture et pose de volets à rouleaux
et stores à lamelles,
carrelages et revêtements.

Les plans et formules peuvent être consultés
et retirés au bureau de l'architecte Marcel
MAILLARD, Grand-Chêne 1, Lausanne, le ma-
tin, de 10 à 12 h., à partir du 27 décembre 1952.
Les soumissions sont à rendre pour le
15 janvier 1953, à 11 heures du matin, au
bureau de l'architecte.

olivetti

Une bonne année s'achève
dans la bonne humeur
chez « Jean-Jean »
Restaurant Bas du Gibraltar
à Saint-Sylvestre, dès 21 h. 30, rendez-vous
avec le chansonnier fantaisiste
DELLOY
dans son nouveau répertoire

« Les Tilléuls » GORGIER
MENU DU NOUVEL-AN
Consommé Royal
Langue de bœuf garnie
(Spécialité maison)
Sauce câpres

Dindonneaux de Bresse à la broche
Pommes chips - Petits pois - Marrons
Salade de saison
Crème Chantilly

Autres spécialités sur demande
Prière de réserver
Sylvestre : DANSE

Restaurant DE LA CROIX-FÉDÉRALE
Dombresson

Grande décoration de fin d'année
Carnotzet en style unique
Vins de premier choix

Se recommande :
Charles Rognon-Jauslin
Tél. 7 18 45

MENUS DE NOUVEL-AN
« Chez Jean-Jean »

Café - Restaurant
Bas du Gibraltar

Consommé vermicelles
Filets de perches au beurre
Rôti de chevreuil sauce crème morilles
Pommes frites - Salade
Cassata Chantilly
Fr. 7.50

Sans premier plat Fr. 6.-

Consommé vermicelles
Bouchée à la Reine
Poulet rôti garni
Salade
Cassata Chantilly
Fr. 7.-

Sans premier plat Fr. 6.-

Se recommande :
J. Burkhardt-Gerber Tél. 5 10 48

Hôtel de la Grappe Hauterive
31 décembre, 1er janvier

DANSE
ENTRÉE LIBRE

Son menu à Fr. 8.50
Spécialités à la carte
Charcuterie de campagne

Retenez vos places Tél. 7 52 25
Se recommande: le tenancier.

RESTAURANT DU ROCHER
Sylvestre et Nouvel-An

Menu
Consommé
Bouchée à la Reine
Poularde garnie
aux morilles et à la crème
Frites - Salade
Dessert à choix

Tél. 5 27 74

Le restaurant-boucherie du Raisin - Cortailod
vous recommande son réveillon dans
un cadre entièrement rénové
Tél. 6 44 51

Menus des 1^{er} et 2 janvier

Fr. 10.-
Potage à la reine
Filets de sole
Poulets à la crème aux morilles
Pommes frites
Salade
Dessert

Fr. 7.-
Potage oxtail
Asperges au beurre
Langue de bœuf
Sauce câpre
Pommes mousseline
Dessert

Toutes les spécialités de la maison
sur demande
PRIÈRE DE RÉSERVER LES TABLES

RESTAURANT DE PERTUIS
SYLVESTRE, dès 20 heures **BAL** BONNE MUSIQUE

Se recommande pour les
MENUS DE L'AN
Tél. (038) 7 14 95
Famille ERNEST STUDER.

Mesdames,
Que 1953 vous soit propice
et qu'il nous donne la joie de vous
revoir comme par le passé

Mme E. Mennet
NEUCHÂTEL
et son atelier de couture
Faubourg de l'Hôpital 5

PRÊTS PAR FINANCIER
Office de Crédit Sallaz
VERSOIX (Genève)
Joindre pièce de légitimation

LE 5 A 7 APÉRITIF
au Bar de l'Escalé
sans augmentation

On cherche à échanger
souliers de ski
pointure 40, en parfait
état, contre pointure 42.
- Tél. 5 43 64 après 19 h.

M. Dubois
Horlogerie - Réparations - Vente

Outils pour horlogers
et toutes réparations
d'horlogerie Rue J.-J.
Lullmann 5 face au
collège de la Promé-
nade

BEAU-RIVAGE - NEUCHÂTEL
Un cadre élégant et sympathique, deux excellents orchestres
de danse, de nombreux cotillons, des salons bien chauffés,
des repas très soignés... tout a été prévu pour que vous
passiez d'agréables fêtes à Beau-Rivage

Au restaurant : le fameux orchestre argentin JOSÉ BARIOS
Sylvestre Fr. 5.- (taxe, danse, cotillons compris)
Nouvel-An Fr. 2.- (idem)
Au bar Tip-Top: l'excellent trio Jambo. Entrée libre

| | |
|---|--|
| Menu de SAINT-SYLVESTRE Pâté truffé en croûte Salade belle Hortense Consommé double au sherry Paillettes au Parmesan Suprêmes de Soles dieppoises Pommes en serviette Poularde de Bresse à la broche Haricots fins au beurre Pommes Croquettes Salade Mimosa Coupe Saint-Sylvestre Petits fours Corbeille de fruits | Menu I de NOUVEL-AN Consommé Oxtail clair Asperges à la nage Sauce mayonnaise ou pâté truffé en croûte Grenadins de porc à la crème Petits pois au beurre Pommes mignonnettes Salade Lorette Biscuit glacé napolitain Corbeille de fruits |
| Menu II de NOUVEL-AN Saumon du Rhin en Bellevue ou pâté truffé en croûte Consommé Oxtail clair Caneton aux olives ou poussin de grain au bacon Petits pois au beurre Pommes Mignonnettes Salade Lorette Biscuit glacé napolitain Corbeille de fruits | Menu III de NOUVEL-AN Saumon du Rhin en Bellevue ou pâté truffé en croûte Consommé Oxtail clair Bouchée à la Reine Caneton aux olives ou poussin de grain au bacon Petits pois au beurre Pommes Mignonnettes Salade Lorette Biscuit glacé napolitain Corbeille de fruits |

Il est recommandé de bien vouloir réserver sa table. Tél. 5 47 65

Les boucheries et charcuteries seront fermées le 2 janvier 1953

Société des Maîtres bouchers-charcutiers de Neuchâtel
et environs et Boll S. A.

HÔTEL DE LA FLEUR DE LYS
Epancheurs 1 - NEUCHÂTEL - Tél. 5 20 87

Pour Sylvestre et Nouvel-An

Dès maintenant, réservez vos tables
Menus de fêtes à disposition
J. Schweizer.

M. & Mme Fredy Hless

COIFFURE POUR DAMES ET MESSIEURS
Rue Saint-Honoré 14

présentent à leur fidèle clientèle,
à leurs amis et connaissances leurs meilleurs vœux
pour la nouvelle année

LA PAIX Restaurant
AV. DE LA GARE 1
TEL. 5 24 77

MENUS de fin d'année

et nos Spécialités A LA CARTE

Pâté de foie gras de Strasbourg
Crottes aux morilles
Filets de perches, sauce Tartare
Sole meunière
Petit coq du pays, grillé
Canard à l'orange
L'entrecôte Maitre d'Hôtel
L'Escalope Viennoise
Le Tournedos « Chasseur »
Noisettes de chevreuil sautées

Nos desserts :
Coupe Pêche Melba, Créole, Mireille, etc.

LA BOUCHERIE-CHARCUTERIE R. MARGOT
Rue du Seyon 5
remercie sincèrement sa fidèle clientèle et lui présente
ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.



buvez du
PORTO

Cinéma de la Côte - Peseux Tél. 8 19 19
François PERLIER et le phoque «Moustache»
«**Mon phoque et elles...**»
Mercredi 31 décembre à 20 h. 15
BOURVIL - Raymond SOUPEX
«**GAROU-GAROU, le passe-muraille**»
Jeudi 1er janvier à 15 h. et 20 h. 15
Vendredi 2 janvier à 20 h. 15

Cinéma - Royal
SAINT-BLAISE - Tél. 7 51 66
Henri GUISSOL - Jacqueline GAUTHIER dans
«**Le clochard milliardaire**»
Mardi 30 et mercredi 31 décembre
Jeudi 1er janvier à 20 h. 30
Danny Kaye - Gene Tierney - Corinne Calvet
«**SUR LA RIVIERA**»
en technicolor... Parlé français,
dès vendredi 2 janvier à 20 h. 30

Cinéma sonore - Colombier Tél. 6 35 62
BOURVIL - Joan GREENWOOD
«**GAROU-GAROU**»
Mercredi 31 décembre à 20 h. 30
François PERLIER - Marie DAEMS
«**Mon phoque et elles...**»
Jeudi 1er, vendredi 2 et samedi 3 janvier
à 20 h. 15

CFF BUFFET de la GARE
NEUCHÂTEL Ire, II^{me} et III^{me} classes
W.-R. HALLER

Pour la Saint-Sylvestre et Nouvel-An, consultez nos
MENUS DE RÉVEILLON
et la carte de nos SPÉCIALITÉS

Grand choix de vins suisses et étrangers
des meilleurs crus
Tous renseignements peuvent être obtenus
par téléphone au No 5 48 53

POTEAUX
N°11
AL GROTT DAL CIN
Spécialité
lessinoises

Salami
Vins rouges
Lambrusco doux
Cappuccino-Zappia

Graphologie
Chiroplogie

Lignes de la main
Conseil
Mme H. JACOT, chemin
des Valangines No 21
Neuchâtel
Reçoit sur rendez-vous.
Tél. 5 66 59



Vendredi 2 janvier
GRINDELWALD

Départ : Peseux-Temple à 6 heures
Place de la Poste à 6 h. 15
Prix : Fr. 15.—

RENNEMENTS - INSCRIPTIONS :
sous l'Hôtel du Lac
Librairie Berberat Téléphone 5 26 40
Autocars Wittwer NEUCHÂTEL Téléphone 5 26 68

SKIEURS
Vue-des-Alpes

Départs : Place de la Poste
Sablons, Parcs et Vauseyon

Mardi 30, à 13 h. 30
Mercredi 31, à 13 h. 45 et 19 h.
Nouvel-An, à 9 h., 10 h. et 13 h. 30
Vendredi 2, à 10 h. et 13 h. 30
Samedi 3, à 13 h. 45
Dimanche 4, à 9 h. 10 h. et 13 h. 30

AUTOCARS FISCHER **AUTOCARS WITTWER**

SKIEURS

Le SKI-CLUB de Neuchâtel

organise une course en autocar

à Grindelwald, le 2 janvier

Départ de Neuchâtel à 6 h. 15, Place de la
Poste. Prix : Fr. 14.— par personne. Inscrup-
tions jusqu'au 31 décembre, à 12 h., au Ski-
Club Neuchâtel, Case ville 101.

Autocars Fischer

Vendredi 2 janvier

Dimanche 4 janvier

Départ : 8 h. 15



Lac-Noir

Fr. 9.— par personne

INSCRIPTIONS, RENSEIGNEMENTS :

RABUS, OPTIQUE sous l'Hôtel du Lac
Tél. 5 11 38

ou **FISCHER, MARIN** Tél. 7 55 21

Foie gras de Strasbourg—

en terrine Fr. 6.15 à 37.—

en roulade Fr. 8.15 à 12.10

ÉPICERIE ZIMMERMANN S. A.

THÉÂTRE Vous présente avec ses meilleurs vœux
CINÉMA pour 1953
Dès ce soir à 20 h. 30

Une superproduction de cape et d'épée, en TECHNICOLOR,
pleine de fougue, de jeunesse, de mouvement et d'éclat

LES FILS DES MOUSQUETAIRES

Les
fils
sont
dignes
des
pères



DU FASTE
DE LA GAITÉ
DES DUELS FURIEUX

Un
pour
tous
tous
pour
un

De folles chevauchées

avec

CORNEL WILDE • MAUREEN O'HARA
ROBERT DOUGLAS • GLADIS COOPER

Technicolor

Parlé français



MATINÉES À 15 HEURES
MERCREDI, JEUDI, VENDREDI,
SAMEDI ET DIMANCHE

Location ouverte tous les jours
dès 14 heures - Tél. 5 21 62

FAVEURS ET RÉDUCTIONS SUSPENDUES

MERCREDI
JEUDI
VENDREDI
SAMEDI
DIMANCHE

à 17 h. 30

Lanterne magique de Walt Disney

Tout ce que vous attendez du pays magique

De la musique, du rire, du sentiment, de la fantaisie - ENFANTS ADMIS

DISNÉE de SAINT-SYLVESTRE

boite en la vénérable Hostellerie des Halles en la
nuit du trente et un jour du dict mois de décembre
MCMLII en matière de célébration de l'an nouveau.
En conséquence, afin de calmer papilles émoustil-
lées par fumets moult agréables en provenance des
cuisines des Halles seront portés sur les tables à
banquets 6 services en l'ordre qui suit, présenté
par le Maître-Chef A. Montandon, chef
des rôtissoires, fourneaux, coquemars et autres quin-
caillerie de bouche de la dicte gourmande et vineuse
Hostellerie.

Escriteau

Première assiette

Le foie gras escorté de quelques tranches de
jambon cru — Salade de céleris.

Potée

La bisque d'écrevisse en tasse.

Deuxième assiette

La sole d'Ostende au beurre noisette ou le
croustillon du bon gros Léon, avec moult
champignons dont venin point n'est mortel à
honneste chrétien.

Dorure

La poularde de Bresse, plumée, trousseée,
Joyeusement rostie jusqu'à temps que peau
roussisse et craquelle à souhait.

Aurez en quinte

La salade où sur les feuilles vertes et tendres
tremblent et foisonnent en goutelettes blan-
ches vin aigre et huile vierge.

Issue de table

Afin que nul trou suspect ne reste en pance,
aurez les fromages de vaches et de chevrettes.

Boute-hors

Oncques ne vist desserts plus mignards et
succulents que le soufflé glacé Marie-Brizard
dont la recette fust apportée au seigneur de
ces lieux par une douce mie du bon pays de
France.

Oncques ne vist honneste disnée sans
honneste buvance et rebuvance

Trouverez en les caves des Halles, la réserve de
notre bon seigneur-que Dieu ait en sa Sainte
Garde-de Bordeaux, de Bourgogne, de Châteauneuf
et de Champaignes ; Caux de Vie tant bonnes que
vieilles aussi.

Divertissements au cours de la disnée assaisonnée
d'humour et de commentaires, gentes demoiselles et
troubadours chanteront refrains à boire et d'amour.
Salut à tous, en notre bon Maître François Rabelais,
Vives joyeux ! Le chef, votre Escriteur

Décoration - Cotillons - Musique

Prière de réserver : Tél. 5 20 13
Le jour de l'An : excellents menus

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

LES SPORTS

Bombardement intense des Américains en Corée

PARIS, 29 (A.F.P.). — Les villes de Nampho, Sinuiju, Anju et d'autres ont été sauvagement bombardées, lundi matin, par l'aviation américaine, annonce l'agence Tass dans une dépêche de Pyongyang.

Elle ajoute que, dans la soirée de dimanche, les quartiers résidentiels du nord et de l'est de la capitale de la Corée du Nord ont été soumis à un bombardement intensif, au cours duquel les Américains ont largué plusieurs centaines de bombes de divers calibres.

Les Nord-Coréens possèdent de nombreux chasseurs à réaction

WASHINGTON, 29 (A.F.P.). — Dans une interview que publie la revue « U. S. News World Report », le contre-amiral Johnson, commandant du groupe aéro-naval 77 opérant au large de la côte-est de la Corée, révèle que les communistes en Corée du Nord disposent maintenant de chasseurs à réaction en abondance et que l'intensité et la précision de leur tir antiaérien se sont accrues dans des proportions considérables au cours de ces derniers mois.

Après une sensationnelle évasion Les criminels de guerre néerlandais ont réussi à gagner l'Allemagne

LA HAYE, 29 (A.F.P.). — Les sept grands criminels de guerre néerlandais condamnés aux travaux forcés à perpétuité et qui parvinrent à s'évader durant la nuit de Noël de la prison de Breda, dans le sud des Pays-Bas, ont réussi à passer la frontière allemande, annonce-t-on officiellement à La Haye. Les trois voitures à bord desquelles les prisonniers parvinrent à s'enfuir ont en effet été retrouvées abandonnées en territoire néerlandais, à proximité de la frontière hollandano-allemande.

Les autorités, qui ont alerté la police allemande, ont également annoncé qu'une prime de 1000 florins était offerte à tous ceux qui arrêteraient ou faciliteraient l'arrestation des sept dangereux criminels.

Une sévère enquête a été ouverte par le Ministère de la Justice sur cette sensationnelle évasion qui, pense-t-on, a dû être favorisée par des complices venant de l'extérieur.

Les autorités continuent à garder une très grande discrétion sur cette affaire qui a vivement ému les milieux de la résistance néerlandaise qui connaissent bien les évadés, lesquels n'avaient échappé que de justesse au peloton d'exécution auquel les promettaient les atrocités et les crimes qu'ils commirent contre leurs propres compatriotes, sous l'occupation allemande.

Les inondations en France La Seine monte toujours dans la région parisienne

PARIS, 29 (A.F.P.). — La Seine a dépassé la cote d'alerte (4 m. 30) et a atteint lundi matin au pont témoin d'Austerlitz la cote de 4 m. 47. On prévoit que la crue du fleuve atteindra, dans la soirée de mardi, la cote maximum de 4 m. 70. Déjà les quais sont en grande partie submergés et le célèbre Zouave du pont de l'Alma a de l'eau jusqu'au genou. Lors des graves inondations de 1910, les eaux de la Seine avaient atteint le menton du stoïque Zouave.

Nouvelles inquiétudes en Gironde...

D'autre part, dans le Bordelais, après une accalmie qui a été de courte durée, le niveau de la Garonne est de nouveau en hausse. Le faible espoir de ces derniers jours s'est vite dissipé devant une furieuse poussée des eaux, alimentée par les pluies torrentielles qui, depuis quarante-huit heures, ne cessent de tomber sur toute la région. Devant la nouvelle menace des eaux, une conférence s'est tenue lundi, à la préfecture de la Gironde, en vue de prendre les dispositions nécessaires.

... et à Nantes

Les trains circulent toujours au ralenti sur certaines lignes de la région nantaise par suite de la crue de la Loire. Les chalands ne peuvent plus passer sous les ponts. Dans le centre de Nantes, de nombreuses chaussées sont submergées.

Avant le procès du massacre d'Oradour Le cas des Alsaciens qui ont servi sous l'uniforme allemand

STRASBOURG, 30 (A.F.P.). — Le Conseil municipal de Strasbourg a étudié lundi soir le cas des douze Alsaciens qui comparaitront prochainement devant le tribunal militaire de Bordeaux dans l'affaire du massacre d'Oradour-sur-Glane.

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité moins les voix des communistes qui se sont abstenus, une motion dans laquelle il proteste « contre l'application à des ressortissants français de la loi du 15 septembre 1948 ». Il rappelle que l'incorporation de force, déclarée un des crimes de guerre nazis par l'ordonnance du 28 août 1944, est l'unique cause de la présence à Oradour-sur-Glane d'Alsaciens sous l'uniforme allemand. Il considère que le procès « dans sa forme actuelle, met en cause tous les incorporés de force, et suscite une émotion douloureuse en Alsace, terre de fidélité qui était en droit d'attendre autre chose qu'une intolérable humiliation ».

« Le Conseil réclame l'extradition des chefs S. S. ayant commandé Oradour-sur-Glane et demande avec insistance la disjonction de la procédure dirigée contre les incorporés de force alsaciens devant comparaitre à Bordeaux, afin qu'ils soient jugés s'il y a lieu, conformément aux règles du droit commun. »

La crise française Premiers points du programme de M. Bidault

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

PARIS, 30 (A.F.P.). — M. Georges Bidault a terminé vers minuit quinze, ses consultations pour la journée de lundi.

S'adressant aux journalistes qui l'interrogeaient, le président pressenti a déclaré :

J'ai exposé aux groupes la nécessité d'avoir la majorité la plus large possible.

Il a ajouté :

Il faut au gouvernement des pouvoirs très étendus, notamment en matière financière. J'ai d'ailleurs sur ce point donné une formule.

Interrogé sur le problème de l'armée européenne, M. Bidault a déclaré :

Il est important de sortir le traité d'armée européenne de la glace.

Il a indiqué que les commissions devaient être saisies officiellement et que des protocoles annexes au traité pouvaient être imaginés.

Le président pense que mardi en fin de journée, il sera en possession des éléments nécessaires pour donner sa réponse définitive au président de la République.

Dans la matinée il se rendra devant le groupe M.R.P. de l'Assemblée nationale, il recevra ensuite le général König, président de la commission de la défense nationale. Dans la journée, il attendra la réponse des groupes.

Autour du monde en quelques lignes

Aux ÉTATS-UNIS, sept cent quarante personnes sont mortes dans des accidents de la circulation pendant les fêtes de Noël.

M. Foster Dulles, secrétaire d'Etat désigné, a refusé de se présenter devant une commission spéciale d'enquête de la Chambre des représentants pour s'expliquer sur les raisons qui l'ont amené à contribuer à la nomination d'Alger Hiss comme président de la Fondation Carnegie pour la paix. On sait que Hiss a été condamné à cinq ans de prison pour faux témoignage.

M. Eisenhower a décidé de créer une commission agricole dans laquelle les deux partis seront représentés.

Les dispositions de la loi « Taft-Hartley » destinée à contraindre dans certains cas des ouvriers en grève à reprendre le travail ont été déclarées conformes à la constitution dans un jugement rendu par un Tribunal fédéral.

Le général Mac Arthur a démenti une déclaration de M. Truman selon laquelle le président l'aurait relevé de ses fonctions parce qu'il voulait élargir le théâtre des opérations en Extrême-Orient.

D'après le général Vandenberg, l'U.R.S.S. est supérieure aux États-Unis dans le domaine de l'aviation militaire.

EN TURQUIE, on annonce que le ministre des affaires étrangères se rendra le 10 janvier en visite officielle à Belgrade.

EN ANGLETERRE, le Foreign Office a publié un communiqué selon lequel la livraison d'armes à certains États arabes n'est pas en contradiction avec la déclaration commune de la France, des États-Unis et de la Grande-Bretagne, comme l'a déclaré le ministre israélien des affaires étrangères.

EN FRANCE, le procès d'Oradour, dont nous parlons en quatrième page, s'ouvrira le 12 janvier.

La ligne Paris-Strasbourg va être électrifiée dans un proche avenir.

EN CHINE, une organisation clandestine anticomuniste a été découverte à Changhaï. Les chefs de cette organisation ont été condamnés à mort.

EN ALLEMAGNE ORIENTALE, la péniche à moteur suisse « Heide Haller » qui avait heurté dimanche le pilier d'un pont à Wesel a été renflouée hier.

EN HOLLANDE, le correspondant de l'agence soviétique Tass a été arrêté sous l'inculpation d'espionnage.

AU MAROC, le pacha de Port Lyauté a été suspendu par les autorités résidentielles en raison des liens qui le rattachent à l'istiglal.

EN U.R.S.S., la « Pravda » a commencé une nouvelle campagne pour lutter contre les bureaucrates.

RADIO

Mardi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour et culture physique. 7.15, Inform. 7.20, concert matinal. 11 h., La Coupe Spengler. 11 h., de Monte-Ceneri : Vie tessinoise. Pour les Confédérés, airs d'opéra. Le quintette moderne 12.45, signal horaire. 12.45, Inform. 12.55, Vie tessinoise. 13.30, compositeurs du Nouveau-Monde. 13.45, Oeuvres de Villa-Lobos. 16.29, signal horaire. 16.30, Quatuor en fa mineur de J.-B. Cambini. 16.50, Airs et mélodies. 17.05, Scènes d'enfant, de Schumann. 17.30, André Segovia joue pour vous. 17.55, La Suite, une causerie. 18.25, Émission commune. 12.15, une fanfare. 22.29, signal horaire. 12.30, Inform. 12.40, ABCD musical. 13.15, pour les amateurs d'opéra. 14 h., Piano à quatre mains. 16 h., Die Ritterhäuser in Kanton Luzern. 16.30, Concert de l'orchestre Jean-Louis. 17 h., Théâtre dansant. 17.30, Menschliche Komödie, d'après William Saroyan. 18 h., Chansons de H. Pfitzner. 18.15, Pêle-mêle. 18.30, musique champêtre. 19 h., Portraits d'acteurs du passé. 19.30, Inform. 20 h., Festival International de Bruckner. 19.52, Émission de la Biologische Grundfragen der Seelenforschung. 22.15, Inform. 22.20, pour les amateurs de jazz.

Le pape nomme un cardinal indien

CITÉ DU VATICAN, 29 (A.F.P.). — Le pape nommera le cardinal Mgr Valeriano Gracias, archevêque de Bombay, en remplacement de Mgr Agostini, patriarche de Venise, décédé.

Mgr Valeriano Gracias est né à Karachi en 1900. Il a été ordonné prêtre le 3 octobre 1926 et élu évêque titulaire de Tennesse en mai 1946 et auxiliaire de Mgr Thomas Robert, archevêque de Bombay auquel il a succédé le 4 décembre 1950.

Mgr Gracias sera le premier cardinal indien.

Curieuse cause d'un tremblement de terre en Suède

STOCKHOLM, 29 (A.F.P.). — Un violent tremblement de terre, dont les causes demeurent mystérieuses, avait, dimanche, jété la panique dans un certain nombre de localités de la côte est de la Suède, au nord de Stockholm.

De nombreuses familles de fermiers avaient fui avec leurs bêtes dans les bois voisins, dans la crainte de voir s'écrouler leurs maisons.

D'après le journal « Altonblad » il s'agirait d'une élévation du sol accidentellement brutale, dans une région où depuis la formation de la péninsule scandinave, le sol monte doucement et régulièrement d'un mètre environ tous les siècles.

Après l'incident franco-soviétique de la nuit de Noël à Berlin

Accord pour procéder à l'enquête

BERLIN, 28 (A.F.P.). — Les autorités soviétiques à Berlin ont accepté en principe de procéder avec les autorités françaises à une enquête commune sur l'incident au cours duquel un policier allemand occidental a été tué la nuit de Noël à Berlin-Est, en secteur français, par des soldats russes.

LA VIE NATIONALE

Entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les allocations aux militaires

BERNE, 29. — Le Conseil fédéral a constaté qu'aucune opposition n'a été faite à la loi votée par les Chambres fédérales le 25 septembre 1952, concernant les allocations aux militaires pour perte de gain. En conséquence, le nouveau régime peut entrer en vigueur, comme il avait été prévu, le 1er janvier 1953.

Simultanément, le Conseil fédéral a arrêté le règlement d'exécution de la dite loi, avec effet également au 1er janvier 1953.

L'Office fédéral des assurances sociales a élaboré des directives traitant en détail du droit à l'allocation.

Le nouveau régime des allocations aux militaires diffère sur plus d'un point du régime des allocations pour perte de salaire et de gain et des allocations aux étudiants, qui sera abrogé le 21 décembre 1952.

Voici les principales modifications : Désormais, et notamment droit à l'allocation (tous les militaires qui font un apprentissage ou des études avant d'entrer au service, et cela dès le premier jour de service. Concernant le droit aux différents sortes d'allocations (comme jusqu'à maintenant, celles pour ménage, pour personnes âgées, pour enfants et assistance), les mêmes conditions sont posées pour tous les militaires, qu'ils soient salariés, de profession indépendante, en apprentissage ou aux études. Les taux d'allocations ne sont plus échelonnés selon les localités ; pour les salariés, ils correspondent approximativement aux indemnités payées jusqu'ici. L'allocation revenant aux militaires de situation indépendante est fondée également sur leur revenu.

La procédure en vue d'obtenir l'allocation est nouvelle. Le questionnaire et le certificat des jours soldés sont réunis en une seule formule appelée questionnaire. Le comptable de troupe, seul autorisé à le délivrer, y atteste tout d'abord le nombre de jours soldés. Puis il le remet au militaire (en général à la fin des services de courte durée ou à la fin du mois civil, lors des services de longue durée). Celui-ci doit remplir la partie du questionnaire qui le concerne (indications personnelles) et il lui appartient de le transmettre à son employeur ou à sa caisse de compensation.

Aucune allocation ne doit être servie tant que l'employeur ou la caisse ne possède pas ce document. En conséquence, chaque militaire a intérêt à remplir et transmettre immédiatement le questionnaire. Enfin, l'employeur est tenu d'y attester le montant du salaire touché par ses employés et ouvriers avant le service.

* Le professeur Giovanni Ferretti, vice-président de l'Association culturelle italo-suisse, est mort à Rome à l'âge de 67 ans. Il avait été jadis chargé de cours de littérature italienne à l'Université de Lausanne.

* Le secrétaire d'Etat Hallstein à Bonn a annoncé à la radio que la République fédérale allemande va installer différentes représentations consulaires dans des villes européennes parmi lesquelles Genève.

CHRONIQUE VITICOLE

La production du vignoble vaudois

On connaît aujourd'hui le résultat des vendanges de cet automne. Le contrôle officiel a établi que 19.170.000 litres de moût ont été enlevés, soit 4,2 millions de litres dans le Lavaux, 2,9 millions dans le district de Rolle, 2,6 dans celui d'Aigle, 2,2 dans celui de Morges et 2,1 dans celui de Vevey, etc. 1.612.350 kilos de raisin ont été vendus comme raisin de table ; 69 % provenaient de la Côte, 26 % du nord du canton, 9 % de Lavaux, etc.

La Coupe Spengler à Davos

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Young Sprinters perd de justesse contre Füssen par 2 à 3 (2-0, 0-1, 0-2)

Cette importante rencontre s'est disputée lundi matin par beau temps et l'on s'attendait à une bataille acharnée, étant donné que les vainqueurs allaient disputer la finale. Les Neuchâtelois avaient aligné leur plus forte formation, avec Delnon qui faisait sa rentrée. Ce joueur dut cependant, faute d'entraînement, céder sa place à Schindler au deuxième tiers.

D'emblée le jeu est rapide et à la 4ème minute déjà Casel profite d'une erreur capitale des arrières allemands pour donner l'avantage aux Young Sprinters. Les deux équipes jouent sensiblement moins bien que les jours précédents. Est-ce la fatigue ou l'importance de la rencontre ? Ubersax profite, ensuite, de l'exclusion d'un joueur de Füssen pour porter le score à 2 à 0, alors que les Neuchâtelois assiègent en « power-play » la cage allemande.

Le deuxième tiers est ardemment disputé et Martini, bien couvert par Egen qui ne le lâche pas d'une semelle, ne peut plus renouveler les exploits du match contre Davos. Alors que Golaz est pénalisé, Kuhn réduit l'écart à 2 à 1.

Les joueurs allemands plus robustes s'imposent au troisième tiers et assiègent constamment le but défendu par Perrotet. A la suite d'un cafoillage devant la cage neuchâteloise, Trottier, l'entraîneur canadien de Füssen, réussit à la 15ème minute à égaliser. Peu après, Wehrli a une chance unique de redonner l'avantage à son club, se trouvant seul devant le but allemand, mais Bechler, en une splendide parade, dévie le puck. Deux minutes avant la fin, Martini tombe dans le tiers de défense neuchâteloise, Huber s'échappe avec le palet et donne la victoire à Füssen en battant Perrotet par un beau tir, jouant leur dernier atout, les Young Sprinters sortent leur gardien et attaquent à six hom-

mes, mais ne parviennent pas, dans cette dernière minute, à égaliser, malgré les encouragements du public.

Avant mené jusqu'à cinq minutes avant la fin, les Neuchâtelois se sont effondrés lorsque Trottier égalisa. Ils ont certes eu de la malchance, mais il nous a paru que, voyant leur entraîneur dans un mauvais jour, ils ont perdu en confiance en fin de match.

Young Sprinters jouera donc mardi contre le gagnant du match opposant les Diavoli Rosso Neri de Milan à Krefeld pour la troisième place, partie que le club neuchâtelois nous semble devoir gagner facilement.

J.-J. K.

Prussien Krefeld bat les Diavoli Rosso Neri 9 à 8 (2-1, 5-3, 2-4)

Milan rencontrait hier après-midi le Prussien Krefeld qui fournit une partie nettement supérieure à celle contre Zurich. La première ligne allemande, notamment avec les internationaux Brandenburg et Kremershof, a fait assister à de belles descentes et à des passes croisées menées à une vive allure. Dans les deux équipes, en revanche, les défenses furent faibles puisqu'au total dix-sept buts furent marqués. Chez les « diables rouges », Roy, qui marqua 5 buts, ainsi que Sartor et Federici furent les meilleurs.

Prussien Krefeld se voit ainsi qualifié pour disputer le match contre Young Sprinters d'aujourd'hui pour l'attribution de la troisième place de la coupe Spengler.

J.-J. K.

Les matches d'aujourd'hui

Le matin : Finale pour les 1re et 2me places entre Füssen et Zurich.

L'après-midi : Finale pour les 3me et 4me places entre Young Sprinters et Prussien Krefeld.

AVIS TARDIFS

La personne qui, dimanche après-midi, au CINEMA PALACE, a été importunée par maladresse avec une écharpe est priée de se rendre devant le cinéma Studio à 19 heures ou à minuit sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Les magasins de musique Hug & Cie et Au Ménestrel seront fermés samedi 3 janvier

ATTENTION ! Demain mercredi, dernier marché de l'année, le Camion de Cernier sera sous la grande tente avec des cardons, des fenouils, des artichauts, du raisin doré, des grappe-fruits, des oranges sans pépins, des endives, des choux-fleurs.

Se recommandent : les frères Daglia qui ont la joie de souhaiter à leur clientèle une bonne et heureuse année et une bonne santé.

La librairie PAYOT sera fermée les 1er, 2 et 3 janvier

Sommelière extra

connaissant la restauration est demandée pour Sylvestre au RESTAURANT DU THEATRE.

A. B. C.

Cabaret-dancing - Restaurant 5 31 97 Faubourg du Lac 27 - Tél. 5 22 22

Préparez-vous à fêter galement l'an nouveau

AU RESTAURANT : Son menu de fête

AU CABARET : Attractions Ambiance unique Il est prudent de retenir sa table

BEAU-RIVAGE SOIRÉE DANSANTE

par l'orchestre JAMBO

Ouvert tous les mardis jusqu'à 1 heure

Café du Théâtre

Tous les jours, en après-midi et soirée

A la brasserie l'excellent ensemble français sous la direction de MAY CLAREY

Au restaurant-tea-room au 1er le fameux pianiste hollandais JAN HENRIK'S

Bar au 1er

(Il ne peut plus être pris de commande pour le Souper-Réveillon de Saint-Sylvestre, par contre nous pouvons encore vous réserver des places pour les repas du Nouvel-An. Excellents menus de 6 fr. 50 à 13 fr.)

Nouvelles économiques et financières

Bulletin de bourse

| ZURICH | Cours du | 26 déc. | 29 déc. |
|-----------------------------|----------|---------|---------|
| OBLIGATIONS | | | |
| 3 1/2 % Fédéral 1941 | | 101.25% | |
| 3 1/2 % Fédéral 1946, avril | | 104.60% | |
| 3 % Fédéral 1949 | | 102.75% | |
| 3 % C.F.P. 1953, diff. | | 104.20% | |
| 3 % C.F.P. 1938 | | 101.80% | |

ACTIONS

| | |
|------------------------|---------|
| Un. Banques Suisses | 1135.— |
| Société Banque Suisse | 926.— |
| Crédit Suisse | 953.— |
| Elect. Aarwiler | 1075.— |
| Mot.-Col. de Fr. 500.- | 761.— |
| S.A.E.G., série I | 53.— |
| Italo-Suisse, priv. | 107.— |
| Réassurances, Zurich | 7800.— |
| Winterthur Accid. | 5225.— |
| Zurich Accidents | 8375.— |
| Aar et Tessin | 1175.— |
| Saurer | 1088.— |
| Aluminium | 2300.— |
| Bally | 811.— d |
| Brown Boveri | 1120.— |
| Fischer | 1145.— |
| Lonza | 931.— |
| Nestlé Alimentaire | 1880.— |
| Sulzer | 2145.— |
| Baltimore | 121.— |
| Pennsylvania | 97 1/2 |
| Italo-Argentine | 26.— |
| Royal Dutch Cy | 343 1/2 |
| Société | 25.— |
| Standard Oil | 331 1/2 |
| Du Pont de Nemours | 410.— |
| General Electric | 306 1/2 |
| General Motors | 290.— d |
| International Nickel | 139.50 |
| Kennecott | 333.— |
| Montgomery Ward | 263.— |
| National Distillers | 95 1/2 |
| Allumettes B | 47 1/2 |
| U. States Steel | 178 1/2 |

BALE

| | |
|---------------------------------------|----------|
| Ciba | 2990.— |
| Schappe | 890.— |
| Sandoz | 3050.— d |
| Geigy, nom. | 3070.— |
| Hoffmann-La Roche (bon de jouissance) | 6320.— |

LAUSANNE

| | | |
|-----------------------|--------|----------|
| B. C. Vaudoise | 792.50 | 790.— |
| Crédit Fonc. Vaudois | 790.— | 790.— |
| Romande d'Electricité | 445.— | 444.— |
| Châbles Cossonay | 2625.— | 2625.— d |
| Chaux et Ciments | 1200.— | 1200.— d |

GENÈVE

| | |
|------------------|---------|
| Amerosec | 141.— |
| Aramay | 8.— |
| Chartered | 33 1/2 |
| Gardy | 203.— d |
| Physique porteur | 286.— |
| Sécheron porteur | 505.— |
| S. K. F. | 264.— |

Dans un marché relativement calme, les réalisations prédominent pour ainsi dire dans tous les compartiments. S.B.S. — 5. C. S. — 7. Aux assurances, recul de Réassurances — 100, de Winterthur — 50. Les industrielles résistent mieux. Aar et Tessin — 5. Aluminium — 10. Nestlé — 5. Sulzer + 15. Les américaines s'allignent sur la parité de New-York. Baltimore — 3 1/2. Pennsylvania — 2 1/2. Dupont — 2. Montgomery — 2. Obligations suisses et étrangères bien tenues.

Bourse de Neuchâtel

| ACTIONS | 26 déc. | 29 déc. |
|------------------------|---------|----------|
| Banque Nationale | 780.— | d 780.— |
| Crédit Fonc. Neuchât. | 720.— | d 720.— |
| La Neuchâteloise as g. | 1100.— | d 1090.— |
| Câbles élec. Cortallod | 8200.— | d 8200.— |
| Ed. Dubied & Cie | 1400.— | d 1400.— |
| Ciment Portland | 2600.— | d 2 |

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Le Conseil général de Neuchâtel vote le budget pour 1953

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Selon M. Rognon, il est néfaste pour la ville de toujours peindre le diable sur la muraille. En ce qui concerne la discussion du budget au cours d'un seul débat comme l'a suggéré M. de Meuron, le Conseil communal est divisé sur l'opportunité de changer le système actuellement en vigueur.

M. F. Humbert-Droz, conseiller communal, déclare que les avis sont divergents, de sorte que la suggestion de M. Martin ne peut pas être retenue. Il serait possible de créer une commission consultative qui serait appelée à donner son avis au Conseil communal. Pour la route de Saint-Blaise, l'exécutif a estimé que le parcours était trop long. Dès lors, il a pensé que la route des Falaises devait prendre fin dès que l'arrière s'éloignait du lac. Des bordiers ont protesté parce que le nom des Gouttes-d'Or évoque un vin. Or, dit M. Humbert-Droz — et c'est un abstinent qui parle — c'est un nom qui est familier dans la région et qui n'est nullement déshonorant.

(lib.), car il faut se souvenir dans quelles conditions le canton a été amené à augmenter sa subvention. M. de Meuron proteste alors vigoureusement contre le terme utilisé par M. Martenet.

Fort sagement, le président déclare alors l'incident clos. Le Conseil général refuse par 12 voix contre 9 de porter de 6500 à 10.000 fr. le crédit prévu pour l'achat et l'entretien des collections du Musée des beaux-arts.

M. Martin (rad.) combat la proposition de M. de Meuron de discuter les deux rapports en même temps.

M. de Meuron (soc.) rappelle que son groupe a accepté à la quasi-unanimité de donner l'officialité à la Musique militaire. Il a également voté l'augmentation de la subvention. Mais il proteste, en revanche, contre le fait que le président de cette société, qui est un journaliste politique, n'hésite pas à l'inviter personnellement dans son journal.

M. de Meuron (soc.) rappelle que son groupe a accepté à la quasi-unanimité de donner l'officialité à la Musique militaire. Il a également voté l'augmentation de la subvention. Mais il proteste, en revanche, contre le fait que le président de cette société, qui est un journaliste politique, n'hésite pas à l'inviter personnellement dans son journal.

M. Ed. Bourquin (rad.) est d'avis que cette collection a un prix inestimable. Mais plutôt que de faire un achat hâtif, son groupe propose le renvoi de la question à une commission.

M. de Meuron (soc.) rappelle que son groupe a accepté à la quasi-unanimité de donner l'officialité à la Musique militaire. Il a également voté l'augmentation de la subvention. Mais il proteste, en revanche, contre le fait que le président de cette société, qui est un journaliste politique, n'hésite pas à l'inviter personnellement dans son journal.

M. de Meuron (soc.) rappelle que son groupe a accepté à la quasi-unanimité de donner l'officialité à la Musique militaire. Il a également voté l'augmentation de la subvention. Mais il proteste, en revanche, contre le fait que le président de cette société, qui est un journaliste politique, n'hésite pas à l'inviter personnellement dans son journal.

M. Jean Liniger, conseiller communal, accepte le renvoi à une commission. Si l'on se place sur un terrain purement matérialiste, il est vrai que ce n'est pas une dépense indispensable, mais les Chambres fédérales elles-mêmes ont refusé de réduire les crédits pour les questions culturelles.

M. de Meuron (soc.) rappelle que son groupe a accepté à la quasi-unanimité de donner l'officialité à la Musique militaire. Il a également voté l'augmentation de la subvention. Mais il proteste, en revanche, contre le fait que le président de cette société, qui est un journaliste politique, n'hésite pas à l'inviter personnellement dans son journal.

M. de Meuron (soc.) rappelle que son groupe a accepté à la quasi-unanimité de donner l'officialité à la Musique militaire. Il a également voté l'augmentation de la subvention. Mais il proteste, en revanche, contre le fait que le président de cette société, qui est un journaliste politique, n'hésite pas à l'inviter personnellement dans son journal.

M. Martenet (lib.) ne pense pas que l'on puisse accuser le Conseil général de se désintéresser de tout ce qui touche à la culture. Mais si l'on veut faire une acquisition, qu'on la fasse d'abord pour une chose qui intéresse la vie locale au premier chef. Même si l'initiative privée veut participer à cet achat, il en résulte pour la ville une grosse dépense. Et puis, il est indispensable de maintenir les fonds qui appartiennent à la ville.

M. de Meuron (soc.) rappelle que son groupe a accepté à la quasi-unanimité de donner l'officialité à la Musique militaire. Il a également voté l'augmentation de la subvention. Mais il proteste, en revanche, contre le fait que le président de cette société, qui est un journaliste politique, n'hésite pas à l'inviter personnellement dans son journal.

M. de Meuron (soc.) rappelle que son groupe a accepté à la quasi-unanimité de donner l'officialité à la Musique militaire. Il a également voté l'augmentation de la subvention. Mais il proteste, en revanche, contre le fait que le président de cette société, qui est un journaliste politique, n'hésite pas à l'inviter personnellement dans son journal.

M. J. Wavre (lib.) précise que l'achat de cette collection entraînerait finalement une dépense de 100.000 fr. Cette collection d'armes étrangères n'est pas indispensable à notre Musée d'histoire.

M. de Meuron (soc.) rappelle que son groupe a accepté à la quasi-unanimité de donner l'officialité à la Musique militaire. Il a également voté l'augmentation de la subvention. Mais il proteste, en revanche, contre le fait que le président de cette société, qui est un journaliste politique, n'hésite pas à l'inviter personnellement dans son journal.

M. de Meuron (soc.) rappelle que son groupe a accepté à la quasi-unanimité de donner l'officialité à la Musique militaire. Il a également voté l'augmentation de la subvention. Mais il proteste, en revanche, contre le fait que le président de cette société, qui est un journaliste politique, n'hésite pas à l'inviter personnellement dans son journal.

M. Jean Liniger s'étonne que l'on ne s'intéresse pas à une collection étrangère, ce qui, à son sens, est une idée fautive.

M. de Meuron (soc.) rappelle que son groupe a accepté à la quasi-unanimité de donner l'officialité à la Musique militaire. Il a également voté l'augmentation de la subvention. Mais il proteste, en revanche, contre le fait que le président de cette société, qui est un journaliste politique, n'hésite pas à l'inviter personnellement dans son journal.

M. de Meuron (soc.) rappelle que son groupe a accepté à la quasi-unanimité de donner l'officialité à la Musique militaire. Il a également voté l'augmentation de la subvention. Mais il proteste, en revanche, contre le fait que le président de cette société, qui est un journaliste politique, n'hésite pas à l'inviter personnellement dans son journal.

M. Wavre (lib.) reconnaît qu'il est intéressant de faire l'achat d'objets étrangers, mais, en l'occurrence, cette collection d'armes n'offre aucun intérêt particulier. Et l'on ne peut nier que cet achat entraînera de nouvelles dépenses.

M. de Meuron (soc.) rappelle que son groupe a accepté à la quasi-unanimité de donner l'officialité à la Musique militaire. Il a également voté l'augmentation de la subvention. Mais il proteste, en revanche, contre le fait que le président de cette société, qui est un journaliste politique, n'hésite pas à l'inviter personnellement dans son journal.

M. de Meuron (soc.) rappelle que son groupe a accepté à la quasi-unanimité de donner l'officialité à la Musique militaire. Il a également voté l'augmentation de la subvention. Mais il proteste, en revanche, contre le fait que le président de cette société, qui est un journaliste politique, n'hésite pas à l'inviter personnellement dans son journal.

Par 28 voix, la question de la réalisation du fonds de Rougemont est renvoyée à une commission.

M. de Meuron (soc.) rappelle que son groupe a accepté à la quasi-unanimité de donner l'officialité à la Musique militaire. Il a également voté l'augmentation de la subvention. Mais il proteste, en revanche, contre le fait que le président de cette société, qui est un journaliste politique, n'hésite pas à l'inviter personnellement dans son journal.

M. de Meuron (soc.) rappelle que son groupe a accepté à la quasi-unanimité de donner l'officialité à la Musique militaire. Il a également voté l'augmentation de la subvention. Mais il proteste, en revanche, contre le fait que le président de cette société, qui est un journaliste politique, n'hésite pas à l'inviter personnellement dans son journal.

M. Zutter (soc.) regrette que la commission financière refuse de porter l'allocation de ménage des membres du personnel marié sans enfants de 180 fr. à 360 fr., comme pour les mariés avec enfants.

M. de Meuron (soc.) rappelle que son groupe a accepté à la quasi-unanimité de donner l'officialité à la Musique militaire. Il a également voté l'augmentation de la subvention. Mais il proteste, en revanche, contre le fait que le président de cette société, qui est un journaliste politique, n'hésite pas à l'inviter personnellement dans son journal.

M. de Meuron (soc.) rappelle que son groupe a accepté à la quasi-unanimité de donner l'officialité à la Musique militaire. Il a également voté l'augmentation de la subvention. Mais il proteste, en revanche, contre le fait que le président de cette société, qui est un journaliste politique, n'hésite pas à l'inviter personnellement dans son journal.

M. Challandes s'oppose à cette proposition au nom du groupe radical.

M. de Meuron (soc.) rappelle que son groupe a accepté à la quasi-unanimité de donner l'officialité à la Musique militaire. Il a également voté l'augmentation de la subvention. Mais il proteste, en revanche, contre le fait que le président de cette société, qui est un journaliste politique, n'hésite pas à l'inviter personnellement dans son journal.

M. de Meuron (soc.) rappelle que son groupe a accepté à la quasi-unanimité de donner l'officialité à la Musique militaire. Il a également voté l'augmentation de la subvention. Mais il proteste, en revanche, contre le fait que le président de cette société, qui est un journaliste politique, n'hésite pas à l'inviter personnellement dans son journal.

M. Martenet (lib.) rappelle que la question de la rétribution du personnel communal a été examinée l'année dernière. Il serait risqué et malhabile que de vouloir modifier le règlement qui a été établi.

M. de Meuron (soc.) rappelle que son groupe a accepté à la quasi-unanimité de donner l'officialité à la Musique militaire. Il a également voté l'augmentation de la subvention. Mais il proteste, en revanche, contre le fait que le président de cette société, qui est un journaliste politique, n'hésite pas à l'inviter personnellement dans son journal.

M. de Meuron (soc.) rappelle que son groupe a accepté à la quasi-unanimité de donner l'officialité à la Musique militaire. Il a également voté l'augmentation de la subvention. Mais il proteste, en revanche, contre le fait que le président de cette société, qui est un journaliste politique, n'hésite pas à l'inviter personnellement dans son journal.

Pour M. Paul Rognon, il serait inopportuniste de modifier l'arrêté concernant le personnel de la ville.

M. de Meuron (soc.) rappelle que son groupe a accepté à la quasi-unanimité de donner l'officialité à la Musique militaire. Il a également voté l'augmentation de la subvention. Mais il proteste, en revanche, contre le fait que le président de cette société, qui est un journaliste politique, n'hésite pas à l'inviter personnellement dans son journal.

M. de Meuron (soc.) rappelle que son groupe a accepté à la quasi-unanimité de donner l'officialité à la Musique militaire. Il a également voté l'augmentation de la subvention. Mais il proteste, en revanche, contre le fait que le président de cette société, qui est un journaliste politique, n'hésite pas à l'inviter personnellement dans son journal.

Par 14 voix contre 12, la proposition de M. Zutter est repoussée.

M. de Meuron (soc.) rappelle que son groupe a accepté à la quasi-unanimité de donner l'officialité à la Musique militaire. Il a également voté l'augmentation de la subvention. Mais il proteste, en revanche, contre le fait que le président de cette société, qui est un journaliste politique, n'hésite pas à l'inviter personnellement dans son journal.

M. de Meuron (soc.) rappelle que son groupe a accepté à la quasi-unanimité de donner l'officialité à la Musique militaire. Il a également voté l'augmentation de la subvention. Mais il proteste, en revanche, contre le fait que le président de cette société, qui est un journaliste politique, n'hésite pas à l'inviter personnellement dans son journal.

La route du Pied du Jura M. Martenet (lib.) demande que la ville inscrive en première urgence la section de la route du littoral entre Neuchâtel et Serrières. Car il faut mettre l'accent du côté de cette route qui fait partie de la grande artère du Pied du Jura qui dessert une importante région du pays.

M. de Meuron (soc.) rappelle que son groupe a accepté à la quasi-unanimité de donner l'officialité à la Musique militaire. Il a également voté l'augmentation de la subvention. Mais il proteste, en revanche, contre le fait que le président de cette société, qui est un journaliste politique, n'hésite pas à l'inviter personnellement dans son journal.

M. de Meuron (soc.) rappelle que son groupe a accepté à la quasi-unanimité de donner l'officialité à la Musique militaire. Il a également voté l'augmentation de la subvention. Mais il proteste, en revanche, contre le fait que le président de cette société, qui est un journaliste politique, n'hésite pas à l'inviter personnellement dans son journal.

M. Robert Gerber, directeur des travaux publics, précise que ce travail est effectivement classé en première urgence. Du dépôt des trams à Serrières, c'est probablement l'Etat qui assumera la plus grande partie des frais, mais la ville devra aussi faire sa part.

M. de Meuron (soc.) rappelle que son groupe a accepté à la quasi-unanimité de donner l'officialité à la Musique militaire. Il a également voté l'augmentation de la subvention. Mais il proteste, en revanche, contre le fait que le président de cette société, qui est un journaliste politique, n'hésite pas à l'inviter personnellement dans son journal.

M. de Meuron (soc.) rappelle que son groupe a accepté à la quasi-unanimité de donner l'officialité à la Musique militaire. Il a également voté l'augmentation de la subvention. Mais il proteste, en revanche, contre le fait que le président de cette société, qui est un journaliste politique, n'hésite pas à l'inviter personnellement dans son journal.

Les noms des rues M. Martin (rad.) s'étonne que le Conseil communal baptise des rues sans tenir compte du désir des habitants. Il demande à l'exécutif de prolonger la route des Falaises jusqu'aux N°s 64 et d'abandonner sur ce tronçon le nom de route des Gouttes-d'Or. Il prie le Conseil communal de revenir sur sa décision.

M. de Meuron (soc.) rappelle que son groupe a accepté à la quasi-unanimité de donner l'officialité à la Musique militaire. Il a également voté l'augmentation de la subvention. Mais il proteste, en revanche, contre le fait que le président de cette société, qui est un journaliste politique, n'hésite pas à l'inviter personnellement dans son journal.

M. de Meuron (soc.) rappelle que son groupe a accepté à la quasi-unanimité de donner l'officialité à la Musique militaire. Il a également voté l'augmentation de la subvention. Mais il proteste, en revanche, contre le fait que le président de cette société, qui est un journaliste politique, n'hésite pas à l'inviter personnellement dans son journal.

C'est aussi le point de vue de M. Edmond Bourquin (rad.) qui ne croit pas que ces baptêmes soient accueillis favorablement par la population. A son sens, il serait bon de donner au Conseil général la compétence de baptiser ou de débaptiser une rue.

M. de Meuron (soc.) rappelle que son groupe a accepté à la quasi-unanimité de donner l'officialité à la Musique militaire. Il a également voté l'augmentation de la subvention. Mais il proteste, en revanche, contre le fait que le président de cette société, qui est un journaliste politique, n'hésite pas à l'inviter personnellement dans son journal.

M. de Meuron (soc.) rappelle que son groupe a accepté à la quasi-unanimité de donner l'officialité à la Musique militaire. Il a également voté l'augmentation de la subvention. Mais il proteste, en revanche, contre le fait que le président de cette société, qui est un journaliste politique, n'hésite pas à l'inviter personnellement dans son journal.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 29 décembre. Température: Moyenne: -1,4; min.: -2,4; max.: -1,0. Baromètre: Moyenne: 713,4. Vent dominant: Direction: est-nord-est; force: faible. Etat du ciel: couvert par brouillard élevé.

Table with 7 columns: Date (24-29 Dec), and 7 rows of weather data (mm, 735, 730, 725, 720, 715, 710, 705, 700).

Niveau du lac du 27 déc., à 7 h. 30: 430.39 Niveau du lac du 28 déc., à 7 h. 30: 430.33

Prévisions du temps. — Plateau et pied nord du Jura: En général couvert ou très nuageux par brouillard élevé. Limite supérieure vers 1000-1200 m. Bise faible à modérée. Température peu au-dessous de zéro degré. Alpes et sommets du Jura: Tout d'abord couvert à très nuageux, plus tard chutes de neige, surtout sur la crête des Alpes. Vents du secteur sud, températures de -3 à -8 degrés à 1500 m., par endroits plus basses dans les vallées des Grands.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

Un chauffard en fuite

Il y a quelques jours, un chauffard qui descendait la route du Crêt en tenant sa gauche a obligé un autre automobiliste à bloquer. Une voiture qui suivait vint heurter la première. Les deux véhicules ont subi des dégâts. Quant au fautif, il a pris la fuite.

LA BRÉVINE

Le froid

Le thermomètre a marqué lundi matin 23 degrés au-dessous de zéro à la Brévine, ce qui représente la plus basse température enregistrée jusqu'ici au cours de cet hiver.

A nos correspondants

Afin que nous puissions boucler le plus rapidement possible nos comptes de fin d'année, nous prions tous nos correspondants de nous faire parvenir leur compte de collaboration pour le 4^{me} trimestre 1952 au plus tard jusqu'au 6 janvier 1953.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

CORRESPONDANCES

Le nom des rues

La lettre parue dans la « Feuille d'avis » de samedi a retenu mon attention et je me permets d'abandonner dans le sens de votre correspondant. Je suis également d'avis que l'autorité ne devrait pas donner des noms aux rues ou changer ceux-ci sans avoir l'approbation de ceux qui les habitent.

J'habite la « rue Jehanne de Hochberg » mais je ne me suis pas encore habituée à ce nom de connotation germanique, pas plus du reste qu'un bon nombre de commerçants à qui il faut encore traduire par « faubourg du Château » au grand dam des commissionnaires qui n'arrivent jamais au but! Ce nom de « Hochberg », à Neuchâtel, incite d'autre part plusieurs de mes parents et amis romands et français à adresser leur correspondance « rue de la Haute-Montagne » ou « rue de la Dent d'Oche » alors que pour les Suisses, il ne se commode que d'une nouvelle héraclite, car il est pénible, lorsqu'on aime sa ville, d'être l'objet de quolibets.

Veillez agréer, Monsieur le rédacteur, l'expression de mes sentiments distingués. Une habitante du « faubourg du Château ».

Denise DUFUIS.

VAL-DE-TRAVERS

Des autos en difficulté par suite du verglas

(c) Durant ce dernier week-end, de nombreuses automobiles ont été, dans la côte de la Clusette et dans celle de Noiryvaux, en difficulté par suite de la légère couche de verglas qui recouvrait la chaussée. Il n'y eut, heureusement, pas d'accidents graves à signaler.

BUTTES

Un jeune skieur victime d'un accident

(sp) En faisant du ski sur la pente des Connelles, Jean-Pierre Roth, de Môtiers, âgé de sept ans, a fait une chute et s'est cassé la jambe gauche. Après avoir été transporté chez un médecin, le petit blessé fut conduit à l'hôpital.

MOTIERS

Un anniversaire

(sp) La paroisse de Môtiers-Boveresse a célébré dans un culte spécial, dimanche dernier, le cinquantième anniversaire de l'installation du pasteur G. VIVIAN.

LA COTE-AUX-FÈES

Le danger des barbelés en hiver

(c) Dimanche après-midi, la petite E. Brandt, âgée de 3 ans et habitant aux Frénes, s'étant juchée sur une loge, fut entraînée par la déviation du terrain. Ayant parcouru une certaine distance à vive allure, elle fit un saut de six mètres et heurta un piquet soutenant un fil de fer barbelé. Ce dernier se rompit et blessa la fillette au visage, si profondément qu'il fallut la conduire chez un médecin qui lui fit des points de suture. Fort heureusement les yeux ne furent pas atteints.

RÉGIONS DES LACS

GRANDSON

Renversé par une auto

Dans la nuit de samedi à dimanche, trois jeunes gens cheminaient sur la route Grandson-Neuchâtel pour regagner l'Institut du Repuis. A ce moment, survinrent, se dirigeant vers Yverdon, deux véhicules alors qu'une autre voiture circulait en sens inverse. Les trois conducteurs mirent leurs feux de croisement. La visibilité étant très mauvaise en cet endroit et la chaussée dépourvue de trottoir, l'automobiliste se dirigeant vers Neuchâtel ne vit pas les trois piétons et happa celui qui se trouvait le plus à gauche. Le malheureux jeune homme passa par-dessus la voiture et tomba quelque dix mètres plus loin, passablement commotionné.

Le blessé fut conduit d'urgence à l'hôpital d'Yverdon avec une double fracture d'une jambe. Il s'agit du jeune Gilbert Aubin, né en 1930, domicilié à Genève, qui se trouvait en vacances au Repuis.

BIENNE

Quarante ans de service

(c) M. Albert Demagistri, administrateur du bureau des douanes de Biemme, vient d'accomplir sa 40^{me} année de service. A cette occasion, M. Blatner, directeur du 1^{er} arrondissement des douanes, a tenu à lui présenter personnellement ses félicitations.

Pour lutter contre la tuberculose

(c) La Société féminine d'utilité publique de Biemme a remis à l'Association biennoise de lutte contre la tuberculose la somme de 3500 fr. prélevée sur le produit d'une vente organisée récemment.

Il y a 70 ans, la Suze débordait

(c) Les mois que nous venons de vivre avec leurs jours de pluie, ont causé force soucis aux riverains de notre lac. Pourtant la Suze s'est assagie. Jadis, elle était capricieuse et les débordements constituaient pour la ville un véritable fléau. Et pendant des siècles, les Biennois et les habitants des villages voisins durent livrer une lutte acharnée contre leur rivière dévastatrice.

Un canal fut creusé en 1825. Sa construction dura huit ans. Mais il y a septante ans, soit les 26 et 27 décembre 1822, les hautes eaux débordèrent à tel point que la Cité-Marie, construite en 1868, les établissements du gaz, les ateliers de réparation des chemins de fer du Jura et toutes les maisons bâties dans la plaine se trouvaient à un mètre sous l'eau, de telle sorte qu'on n'y avait accès qu'en barque. A l'usine à gaz, l'eau pénétrait même dans les fourneaux, si bien que le travail dut être suspendu pendant quinze jours comme du reste aux ateliers de réparation. Les dégâts s'élevèrent à quelque 200.000 fr.

Il fallut une nouvelle correction de la Suze pour mettre fin à ces frasques si dévastatrices.

Un jeune skieur se casse une jambe

(c) Le jeune Hans Rohrbach, de Biemme, a fait une si mauvaise chute en skiant dimanche après-midi aux Prés d'Orvins qu'il s'est cassé une jambe. Il a été transporté à l'hôpital Wildermeth par des soins de la police municipale.

Avis à nos lecteurs et à nos clients

La « Feuille d'avis de Neuchâtel » ne paraîtra pas jeudi 1^{er} et vendredi 2 janvier 1953, et nos bureaux seront fermés ces jours-là.

Les annonces destinées au numéro du samedi 3 janvier devront nous être remises jusqu'au mercredi 31 décembre à 11 h. 45. (Grandes annonces: 10 heures).

Les avis mortuaires, avis tardifs et avis de naissance, destinés au numéro du samedi 3 janvier pourront être glissés dans notre boîte aux lettres, 1, rue du Temple-Neuf, jusqu'à 2 heures du matin dans la nuit du vendredi au samedi ou, en cas d'urgence, communiqués par téléphone au No 565 01 dès 21 heures.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Rédacteur responsable: R. Braichet Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel

Le cadeau du Conseil d'Etat de Berne aux Biennois

(c) A la suite de la mise à la retraite du commandant d'arrondissement Ruch, le Conseil d'Etat bernois a nommé le capitaine Arieh de Berne, à son poste important, poste qu'occupait le commandant du Conseil municipal de Biemme qui, lui, désirait voir la nomination d'un des candidats biennois.

Cette nomination ne comble pas les vœux des Biennois qui auraient désiré — ce qui était très compréhensible — que ce fût un des leurs qui exerçât des importantes fonctions militaires.

Un de nos confrères trouve que Berne « a fait notre Conseil municipal et notre population elle-même comme quantité négligeable et incapable de prendre une décision conforme aux intérêts bien compris de notre petit coin de terre... »

Mais, selon nos renseignements, M. Arn était le candidat du parti des paysans, artisans et bourgeois, qui aurait — nous dit-on — déjà postulé, en son temps, un poste analogue à Thoune, puis à Berthoud.

Avec de parraines manœuvres, il ne faut plus s'étonner si le Rassemblement jurassien fait de nouvelles recrues.

Il n'a connu ni femme ni envie et sa vie en fut embellie.

Madame et Monsieur Charles Otz, leurs enfants et petits-enfants, à Môtiers, à Pesex, à Ston, à Corgémont et à Fleuriert;

Madame et Monsieur Hans Schneider, leurs enfants et petits-enfants, à Bâle; Madame et Monsieur Gottfried Wägli, leurs enfants et petite-fille, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Albert Perrin-Jaquet, leur fils et sa fiancée, au Moulin de la Roche;

Madame et Monsieur Edmond Mora et leurs enfants, à Neuchâtel; Madame et Monsieur Marcel Jornod et leurs enfants, à Neuchâtel;

Madame et Monsieur Marcel Benoit et leurs enfants, à Couvet; Monsieur et Madame Albert Streiff, à Neuchâtel;

Madame veuve Lina Perrin-Jaquet et sa fille, à Clarens; les familles Jeanneret, Guye, Perret, Perrin-Jaquet, et familles alliées, ont la profonde douleur de faire part de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami,

Monsieur Albert PERRIN-JAQUET

que Dieu a rappelé à Lui, aujourd'hui, à 1 heure, après quelques jours de maladie, dans sa 85^{me} année. Couvet, le 28 décembre 1952.

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que Tu m'as donnés y soient aussi avec moi. Jean 17: 24.

Il nous reste ton souvenir et le doux espoir de te revoir. II Sam. 12: 23.

Culte pour la famille à 14 heures. Départ du domicile mortuaire à 14 h. 30, avec suite, pour le culte au temple. Couvet, Gare 17.

L'incinération aura lieu le 30 décembre 1952, à 16 heures, à Neuchâtel. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Mademoiselle Marthe Simonet; Monsieur et Madame Pierre Gros, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur Léon Gros, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Jean Clouzeau; les familles Gros, Barlow, Dunan, Mœri et Jabouille La Salle, ont la douleur de faire part du décès de leur amie, sœur, belle-sœur, cousine et tante, Mademoiselle Suzanne LA SALLE

enlevée à leur tendre affection à l'âge de 74 ans. L'enterrement, sans suite, aura lieu mercredi 31 décembre, à 14 heures.

Culte pour la famille à 13 h. 30, au domicile mortuaire Cent-Pas 18, Corcelles-Neuchâtel. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame Giuseppe Osella-Panciera, à Pesex; la famille Enrico Musso, en Italie; la famille Angelo Angiolini-Musso, en Italie;

la famille Melchioro Olivero Raccogni, en Italie; les familles Albertino, à Turin et à Rome;

la famille Giovanni Panciera et Nipoti, à Venise; les familles Kung et neveux, à Pesex, à Rovéredo et à Aseona;

Mademoiselle Italia Panciera, à Venise; la famille Virgilio Perlasca, à Venise; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de Monsieur Giuseppe OSELLA

leur cher époux, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a repris à Lui, dans sa 75^{me} année, muni des sacrements de l'Eglise. Pesex, le 29 décembre 1952.

L'enterrement, avec suite, aura lieu mercredi 31 décembre 1952, à 13 heures. Culte pour la famille à 12 h. 30, au domicile mortuaire, rue E. Roulet 6 d, à Pesex.

R. I. P. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Nous avons le pénible